COUSANCE Mag'

Bulletin Municipal
Février 2018

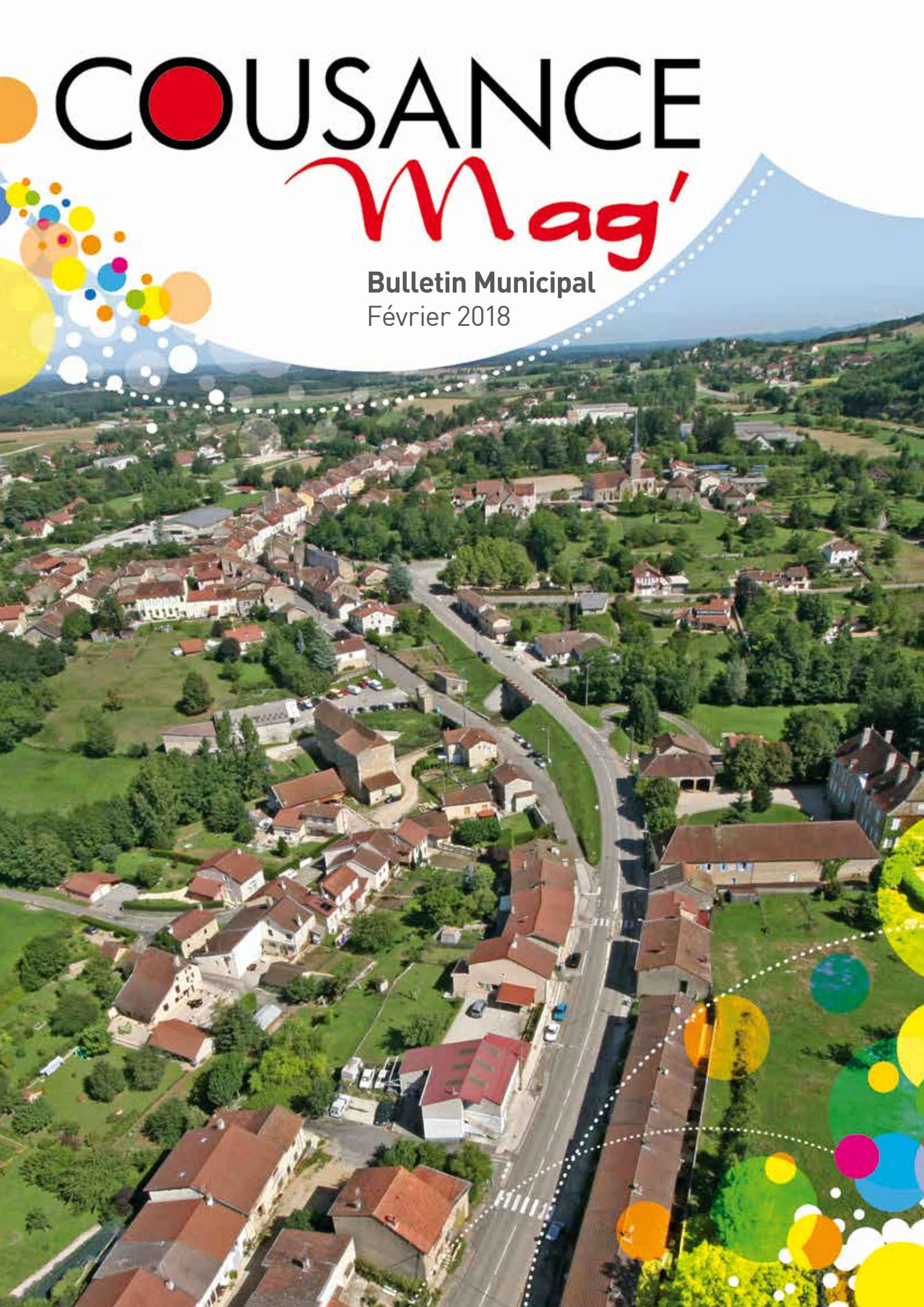

SOMMAIRE

3 **Editorial**

Budget
4 Evolution du Budget communal 2016/2017
5 Un budget 2017 en bonne santé !
5 Investissements 2017

Vie Locale
6 Bienvenue à Cécile
6 Recensement obligatoire
6 PACS Pacte Civil de Solidarité
7 Délivrance des Cartes Nationales d'Identité ou Passeports
7 Participation Citoyenne
8 La fête patronale en 2017
9 Le repas des aînés
9 Brioches des bénévoles
11 Le fleurissement une belle récompense !
12 Lectures communes : l'invitation au voyage
13 Trophée des Maires
14 Chez Calimero
14 Full Concept
15 Corniotte et Croquant
15 OMG Hydraulique : vive les pannes !
16 Salon d'automne des professionnels
17 Journée Citoyenne, un succès confirmé
18 Devenez pompier volontaire à Cousance
19 SICTOM
19 Emission de fumées
19 Sécurité incendie
20 Vandalisme Une gendarmerie efficace
20 Les voitures en épaves
21 Vidéo protection : Rassurer et protéger les Cousançois !
21 Bouilleurs de crus
22 Les SAVANTURIERS vous accueillent...
23 Les ateliers PRODESSA
23 Le Marché hebdomadaire
24 Jazz en Revermont : les cuivres dans tous leurs échos !
25 Joseph BELLAT

Vie associative
26 28ème festival de BD de Cousance les femmes à l'honneur
27 Théâtre sur un plateau
28 Retraite Sportive
28 Les P'tits Montagnards

Développement
29 Nouveau Parking Rue du Moulin
29 Mur de la Rue Marchand
29 Local communal Grenette
30 Le préau derrière la mairie
30 Sens interdit Rue du Chapeau Rouge
30 Chantier parking boules
31 Travaux Rue Saint-Julien
31 L'éclairage de l'église
32 Distribution de l'eau potable : attention travaux en vue !
34 Réfection de la salle des Frères
34 La PEP
35 Résidence Seniors
36 La Maison pour tous, pour donner envie de devenir Cousançois !
38 Nouvel espace La Venelle
39 En Lune
40 Cap à l'Ouest : un chantier Majeur
42 Communauté de Communes PORTE DU JURA
42 P.L.U.
43 C.A.U.E. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura

Reportage
44 Une cousine de Louis XV à Cousance ?

A venir
45 Chez nos voisins et à Cousance aussi !

46 Mairie pratique

Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

Ce nouveau Cousance mag est l'occasion de vous adresser avec plaisir mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Cette revue municipale se veut un trait d'union entre les élus que nous sommes et vous, les Cousançois.

À ce titre, nous donnons à notre Cousance mag un quadruple objectif :

- vous présenter l'historique des actions engagées par notre municipalité ainsi que les événements qui ont marqué, tout au long de l'année écoulée, la vie de notre commune.
- vous dresser l'état des projets qui se mettront en oeuvre tout prochainement et dont beaucoup sont déjà en cours.
- vous informer des spécificités et des évolutions de la vie cousançoise sous la forme de reportages.
- et enfin vous apporter des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Une analyse descriptive et approfondie des points évoqués ci-dessus figure dans les pages de ce bulletin.

Parmi ceux-ci, deux me tiennent vraiment à coeur. Il s'agit d'une part de la construction, actuellement en cours, d'une résidence seniors dotée de 31 logements et d'autre part de l'implantation d'une zone pavillonnaire au profit de 15 familles dans un premier temps.

C'est sous notre impulsion que ces deux belles réalisations verront le jour pour une finalisation en 2019.

Cette perspective me réjouit tout particulièrement car elle offre la possibilité à de jeunes ménages de venir vivre ici à Cousance en même temps qu'elle permettra à nos seniors de passer une retraite sereine dans notre commune où il fait bon vivre ! Il ne fait nul doute que c'est là une vraie opportunité aussi pour notre commerce et notre économie locale.

Mes chers concitoyens, l'esprit constructif et la volonté d'agir de façon transparente nous animent continuellement, en positionnant toujours l'intérêt général au coeur de notre action.

Ce Cousance mag que vous allez découvrir maintenant en est l'expression.

Christian BRETIN

Mairie de Cousance

87 grande Rue
39190 COUSANCE

Tél. 03 84 85 90 21
Fax : 03 84 85 95 13

mairie.cousance@orange.fr
www.cousance.com

NOUVEAUX HORAIRES

Le lundi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Du mardi au jeudi : de 8 h à 12 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication : Christian BRETIN
Rédacteur en chef : Philippe ROUX
Rédaction : Christian BRETIN, Philippe ROUX, Dominique PUTIN, Bernard POLY, Nathalie COLONOZET
Photographies : Mairie de cousance, Associations, Fotolia
Conception : Ly-D, www.ly-d.fr
Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré, BP 10818, 39008 Lons-le-Saunier Cedex
Tirage : 1000 exemplaires
Distribution : Mairie de Cousance

Budget

Evolution du Budget communal 2016/2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

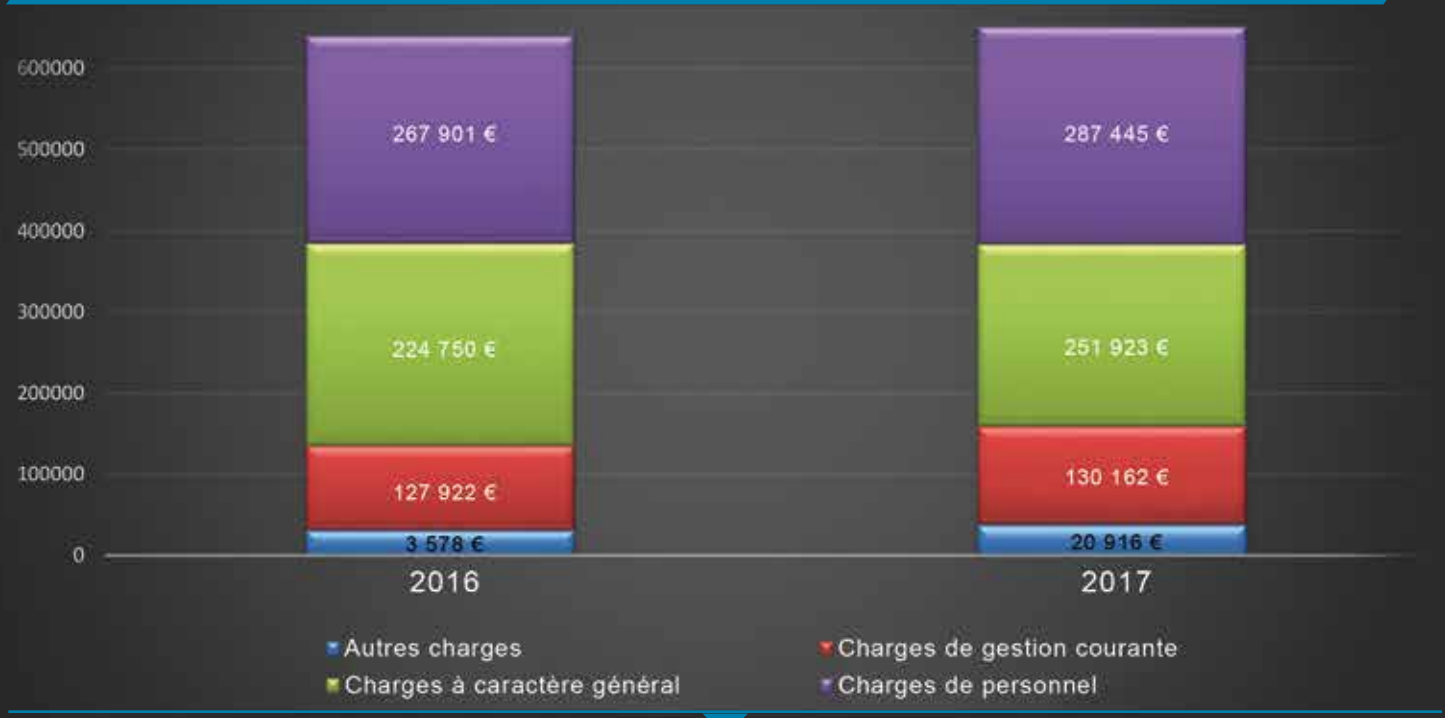

TOTAL	2016	624 151 €	2017	690 446 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL	2016	918 218 €	2017	942 595 €

Un budget 2017 en bonne santé !

Nos charges de fonctionnement qui s'établissent à 690 446 € représentent une moyenne par habitant de 525 €, à un niveau largement inférieur à celle des communes de taille proche de notre commune et qui s'établit à 620 €.
Quant à nos recettes de fonctionnement, elles s'élèvent à 942 595 € et représentent en moyenne 716 € par habitant contre 760 € pour les communes identiques.

Malgré une baisse des dotations qui s'est encore prolongée en 2017 conformément au plan de réduction des aides de l'état à l'égard des collectivités locales, nos recettes de fonctionnement ont légèrement augmenté.

L'écart global entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement nous permet de dégager une capacité d'autofinancement de 252 149 €, qui constitue notre excédent et qui sera versé au profit des investissements 2018. Ce niveau d'excédent par habitant de 192€ est bien supérieur à celui des communes de taille identique qui se situe à 147€.

Il est la traduction d'un budget géré de façon saine et équilibrée.

Le tableau ci-contre vous permettra de constater en toute transparence l'intégralité de nos dépenses d'investissements qui ont été toutes autofinancées.

Budget

Investissements 2017

Dépenses d'investissements

DÉSIGNATION	MONTANT
EMBELISSEMENT ET CADRE DE VIE	**561 442,78 €**
Travaux Cap à l'ouest	
Travaux parkings (subvention 25 % non comprise)	299 367,81 €
Eclairage	40 590,00 €
City Stade	43 908,00 €
Benne à verre enterrée (mise en place 1er semestre 2018)	4 510,80 €
Réfection aire de jeux enfants (En lune)	2 582,42 €
Travaux En lune (subvention 20 % non comprise)	170 483,75 €
BATIMENTS	**103 773,23 €**
Electrification porche de la mairie	715,93 €
Local commercial Rue de Bresse (subvention 25 % non comprise)	59 235,28 €
Volet roulant logement Grande Rue	843,70 €
Changement portes Maison des Frères	4 084,80 €
Parquet logement en haut ancienne poste	3 753,20 €
Moteur cloches de l'Eglise	780,00 €
Menuiserie sacristie de l'Eglise	999,60 €
Fourniture bois mezzanine du gymnase	1 181,98 €
Mise aux normes luminaires du gymnase	9 722,40 €
Système de désenfumage du gymnase	3 222,00 €
Mise aux normes des lignes du Basket au gymnase	3 600,00 €
Réparations Maison des Frères	538,80 €
Achat pots pour fleurs	3 078,10 €
Travaux Agence Postale après sinistre (avant remboursement par assurance)	4 089,22 €
Alarme Agence Postale (avant remboursement par CC Porte du Jura)	3 071,20 €
Garde-corps Agence Postale	132,00 €
Travaux agence immobilière	2 495,18 €
Réparation toilettes Champs de Foire	424,80 €
Affichage 2 vitrines hall mairie	1 805,04 €
VOIRIE ET PARKING COMMUNAL	**70 315,89 €**
Parking pompiers	12 010,80 €
Aménagement nouvel Espace La Venelle	18 405,36 €
Travaux Rue Marchand	9 927,60 €
Panneaux signalétiques, poubelles, miroirs	5 455,92 €
Aménagement vers camping-cars	24 516,21 €
MOBILIER ET INFORMATIQUE	**11644,15**
Deux ordinateurs : adjoint et salle du conseil	2 423,35 €
Quatre cents chaises Salle de la Grenette	9 220,80 €
DIVERS	**35 615,10 €**
Acquisition parcelles Rue des Ecoles et terrains protection incendie	28 090,70 €
Eclairage Rue des Marres (avant remboursement 500,00 € par riverain)	2 438,43 €
Etude Jean Lamoise	3 300,00 €
Buste Marianne et drapeaux	267,60 €
Extincteurs	793,04 €
Cartographie cimetière	445,08 €
Scie sauteuse	129,59 €
Verres	56,76 €
Base recharge micros	93,90 €
TOTAL	**782 791,15 €**

Bienvenue à Cécile

Cousance, c'est une commune qui bouge !

Pour Cécile, secrétaire de mairie âgée de trente sept ans qui a pris la suite de Catherine Ancian, désormais retraitée, le dynamisme de notre commune a pesé dans son choix.

« Après un passage éclair au Conseil Général, j'ai obtenu un poste de secrétaire administrative à Flacey en Bresse. La commune était de 400 habitants et je travaillais seule. »

Et précisément ! Car l'autre intérêt pour Cécile c'est aussi le travail en équipe.

« J'apprécie de travailler à deux, nous nous complétons avec Aurélie, l'autre secrétaire, ce qui facilite notre disponibilité pour les administrés. A Cousance, l'activité administrative est importante. Mais le travail n'était pas fondamentalement différent de celui que je connaissais déjà, sinon pour la facturation de l'eau, puisque Cousance la gère directement, contrairement à Flacey. Cette charge nouvelle pour moi est importante, et nécessite un suivi rigoureux des départs et des arrivées, en lien étroit avec les techniciens municipaux. Il y a aussi les manifestations, festivals de jazz et de BD, salon d'automne…»

Cécile a trois enfants, son époux est responsable administratif chez Bigard. Cécile s'était d'abord orientée vers l'environnement avec un bac technique agricole suivi d'une formation en BTS d'aménagement paysager à Dardilly. Mais après des postes de surveillante d'internat à Tournus, puis au collège de Cuiseaux pendant trois ans, elle s'oriente vers l'administration et réussit le concours d'adjointe administrative, ce qui lui ouvre les portes de l'administration territoriale et l'amène aujourd'hui chez nous.

Propriétaire d'une maison à Cuisia depuis 2009 elle se sent désormais parfaitement Cousançoise :
« Ici il se fait beaucoup de choses, notamment pour les enfants »

Et quand on lui demande quels sont ses loisirs, Cécile sourit et répond :
« Ma famille, avant tout ! »
Mais elle reconnaît aussi aimer les romans policiers américains.

Recensement obligatoire

Le recensement est une démarche civique obligatoire. Tous les citoyens français, garçons et filles doivent se faire recenser dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent à la Mairie du domicile.

Une attestation de recensement vous sera alors délivrée. Ne pas oublier de se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

ATTENTION !
En cas de non recensement, il sera impossible de s'inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au baccalauréat, …

PACS
Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle.

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de même sexe ou de sexes différents, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Délivrance des Cartes Nationales d'Identité ou Passeports

Depuis le 1er janvier 2017, seules les mairies équipées d'un système dématérialisé peuvent recevoir les demandes de Cartes Nationales d'Identité ou les passeports. En conséquence la mairie de Cousance n'est plus en capacité de réaliser ce type de demande. La mairie la plus proche équipée est Saint-Amour.

La demande de Carte Nationale d'Identité sera enregistrée via un système appelé dispositif de recueil, permettant notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur.
Comme les passeports, chacun aura la possibilité de faire une pré-demande en ligne de carte d'identité. Pour accéder à ce téléservice, il suffit de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : https://ants.jouv.fr/ et de compléter le questionnaire (état-civil, adresse, etc…). Après la validation de sa pré-demande, l'usager recevra un courriel récapitulatif lui indiquant son numéro de dossier et un code qui lui seront nécessaires pour terminer l'enregistrement de son dossier dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Au guichet de la mairie, un agent vérifiera les pièces du dossier, recueillera les empreintes et remettra un récépissé comportant un numéro permettant de suivre en ligne l'avancement de la production de la C.N.I.

A l'issue de l'instruction de la demande par la plate-forme spécialisée et de l'étape de fabrication, la carte d'identité sera envoyée à la mairie d'enregistrement de la demande, où l'usager pourra la retirer.

Récapitulatif de la procédure :

- Faire sa pré-demande en ligne (facultatif) via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site de l'ANTS. Cette démarche permet d'accélérer la procédure.
- Remplir les renseignements nécessaires à l'instruction de la demande.
- Noter le numéro de pré-demande qui est attribué au terme de la procédure et qui sera demandé lors du passage en mairie.
- Rassembler les pièces justificatives et vérifier que le dossier est complet.
- S'adresser à l'une des 14 mairies du Jura équipées d'un dispositif de recueil.
- Se présenter au guichet de la mairie pour y déposer le dossier et procédure à la prise d'empreintes digitales.
- Venir retirer la carte d'identité dans la mairie où la demande a été faite (après avoir été informé de la mise à disposition du titre)

Participation Citoyenne

Mis en place sur Cousance, ce dispositif a montré son efficacité.

Refuser de voir ce qui dérange au motif « que cela ne me regarde pas », c'est bien en réaction à cet état d'esprit que la participation citoyenne a été instituée depuis maintenant plus de dix ans.

L'idée est au contraire de sensibiliser les habitants à la vigilance pour faire de la sécurité l'affaire de tous et de ne pas s'en défausser uniquement sur les services spécialisés, police, douane ou gendarmerie.

Avec ce dispositif qui fait l'unanimité, de la police jusqu'à la magistrature, la délinquance a baissé de 18% au plan national, le vandalisme de 16% et l'élucidation a progressé de 23%. Sur notre commune, le dispositif a été mis en place en 2016 à l'initiative du maire.

Vingt-deux Cousançois se sont spontanément portés volontaires pour cette mission et à deux reprises ces référents de sureté ont été réunis sous l'autorité du maire en présence des forces de gendarmerie pour être félicités. Des félicitations bien méritées car les résultats sont probants : c'est grâce à eux et en collaboration avec la gendarmerie que les jeunes vandales qui saccageaient la zone de loisirs ont été mis hors de nuire.

Des panneaux aux entrées et sorties de notre bourg indiquent que nous sommes inscrits dans le dispositif. Cet affichage est sûrement en capacité à pouvoir dissuader quelques esprits malveillants.

Organisée par la municipalité, cette année encore, la fête patronale a battu son plein. Prenons le temps de revenir sur cette manifestation.

La fête patronale en 2017

Dès le vendredi soir, la retraite aux flambeaux rythmée par les percussions brésiliennes de la Batucada Senario a ouvert le début des festivités. Magnifique prestation lors du défilé et sur le site même de la fête.
Merci aux associations TBC 39, Judo Club Cousançois et Aïkido pour leur participation ainsi qu'aux services de sécurité présents pour le bon déroulement de ce défilé.

Le samedi après-midi, malgré un temps mitigé, les enfants ont participé aux jeux sur la place du marché.

Le soir, en dépit des inquiétudes, le feu d'artifice offert par la municipalité a pu être tiré pour le plus grand bonheur des courageux qui ont bravé une météo plutôt fraîche.
Le dimanche, après le traditionnel apéritif concert sur la place du marché, le repas de la fête a réuni 224 convives sous le préau des écoles.
Encore un succès pour ce repas festif dont l'ambiance était assurée par Nico et Pat. Quant à l'intendance, nous ne manquerons pas de féliciter les footballeurs de l'Entente Sud Revermont qui ont assuré avec brio un service de qualité.

Le repas des aînés

Attention conviviale désormais bien ancrée, les plus de soixante quinze ans ont été accueillis à la salle de la Grenette, par le maire Christian Bretin, l'équipe municipale et le CCAS, qui offraient le traditionnel repas des aînés.

Quelques pas de danse dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour de souvenirs et d'un bon repas offert par notre municipalité, auront permis à soixante cinq seniors cousançois de passer un bel après-midi dont ils garderont un bon souvenir.

L'accueil, la prise en charge, la décoration, la qualité du repas, et bien sûr l'animation assurée par le duo Sam et Michel, sont des attentions toutes particulières qui ont fait de cette journée un moment fort apprécié.

Lors du discours d'accueil Christian Bretin, le maire, a exprimé sa satisfaction de partager ce repas avec les aînés en ayant une pensée pour ceux qui étaient dans l'impossibilité d'assister à ce traditionnel moment de rencontre.

Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, un colis leur a été distribué pour Noël.

Brioches des bénévoles

Depuis 40 ans, l'opération est menée par L'ADAPEI, association chargée d'accompagner au quotidien les personnes handicapées mentales.

Chaque année, ce sont près de 50 000 brioches qui sont vendues dans le Jura par un réseau de 2 000 bénévoles.

Les fonds collectés grâce à la vente de ces brioches permettent de financer de nombreux projets en faveur des personnes handicapées mentales dans le Jura.

Cette action a lieu chaque année début octobre.
Sur notre commune, ce sont 415 brioches qui ont été vendues pour la somme de 2090.50 €.

Bravo aux bénévoles pour leur disponibilité et merci pour votre soutien et l'accueil que vous leur avez réservé.

Le fleurissement
une belle récompense !

La région de Bourgogne Franche Comté a rendu le samedi 9 décembre à Besançon son verdict portant sur le label des villes et villages fleuris.
Nous avons été très honorés de recevoir des mains de Marie-Guite Duffay, Présidente de Région, le trophée des communes obtenant leur première fleur comme 9 autres collectivités en Bourgogne Franche-Comté.

Cette récompense nous réjouit tout particulièrement car elle couronne tous les efforts qui ont été consacrés à l'embellissement floral de notre commune de Cousance.

Ce nouveau label est la traduction d'un triptyque gagnant :

- Le travail de qualité de nos salariés municipaux, et surtout le vrai talent de Thomas Moreno qui sait apporter son imagination créatrice.

- Nos fidèles bénévoles sans qui il n'y aurait pas de trophée.

- Et puis cette volonté qui a été celle de notre municipalité de fixer cet objectif d'obtention de la première fleur.

C'est en y consacrant des moyens financiers et organisationnels que ce beau résultat a pu aussi être obtenu.

Aujourd'hui nous pouvons être satisfaits.

Lectures communes
l'invitation au voyage

Le temps très clément ainsi que l'accueil chaleureux des Cousançois dans leurs jardins ont une nouvelle fois contribué au franc succès de l'édition 2017 des Lectures communes. Comme le thème retenu était le voyage, le choix des lectures fut vaste et varié et chacun a pu laisser voguer son imagination au gré des mots et des images évoquées.

Une particularité cette année : la participation active des enfants ! En effet, les enfants des écoles et plus particulièrement les élèves de CM1, CM2 et classe ULIS ont rédigé des textes, drôles ou émouvants, sur le thème du voyage. Toutes ces productions étaient destinées à être lues et certains rêves de voyages ont été jetés par les enfants dans la Gizia, tels des bouteilles à la mer.

Des enfants étaient encore présents lors des lectures à la gare pour écouter des textes relatifs à l'imaginaire du train. Quel bonheur pour eux de voir ces lectures ponctuées par l'arrêt de deux trains et quel étonnement pour les passagers de constater autant d'animation dans cette petite gare habituellement si tranquille !

Grand moment d'émotion au soir de la première journée de lectures avec la rencontre d'Olivia Chaloin autour de son livre « Elle s'appelle Ruby»: carnet de bord de ses voyages à vélo à travers le monde mais aussi et surtout quête de ses origines.

Comme les années précédentes, ces deux belles journées se sont terminées comme elles avaient commencé, dans la joie et la convivialité avec la guinguette sur la Place, animée par les musiciens Pat et Nico et avec un menu autour des saveurs du monde, préparé par le traiteur Sébastien Beudet.

L'édition 2018 se prépare, retenez les dates : vendredi 20 et samedi 21 juillet. Nous serons particulièrement heureux de vous accueillir comme lecteurs ou lectrices et bien sûr nous sommes toujours à la recherche de nouveaux jardins ou lieux insolites. N'hésitez pas à vous manifester en mairie.

Une autre date à retenir : le vendredi 9 mars. Dans le cadre de la Journée de la femme, deux cafés cousançois, que sont Alain Fleuranceau et Cédric Devillard, Grande rue, accueilleront Lily Lamy-Chapuis et un groupe de lecteurs, lectrices de Macon pour des lectures autour du thème de la femme. Des informations plus précises vous seront fournies très bientôt.

Nous vous espérons nombreux !

Bernard Mamet (président de l'Association des maires du JURA, AMJ 39)
a remis le trophée au maire de Cousance, Christian Bretin.
La commune est un exemple pour ses deux journées citoyennes organisées en 2015 et 2016.
Près de 150 habitants ont été mobilisés en 2016 pour une vingtaine de chantiers.

Trophée des Maires

C'était une première dans le Jura. Ce vendredi 24 février, lors d'une soirée de gala organisée au théâtre de Lons le Saunier onze maires du département ont été récompensés. Ils ont reçu un trophée pour l'excellence et l'audace de leur politique dans l'un de ces domaines : culture, citoyenneté, développement commercial, développement durable, développement économique, développement numérique, innovation, solidarité, travaux publics, urbanisme.

Cette cérémonie exceptionnelle était organisée par le journal Le Progrès en partenariat avec l'Association des Maires du Jura, le Conseil Départemental du Jura et avec la participation de la Préfecture.

Pour espérer être distingués les 509 maires du Jura ont été invités à déposer un dossier de candidature sur une réalisation importante de leur mandat. Ces dossiers ont été étudiés et débattus par un jury composé d'élus, de journalistes et de partenaires privés.

Dans ce cadre notre commune de Cousance a été récompensée car elle a reçu le trophée de la Citoyenneté pour l'organisation chaque année de la Journée Citoyenne. « J'ai été particulièrement fier d'être l'ambassadeur des Cousançois » a déclaré Monsieur Bretin.

Chez Calimero :

Même entre midi et deux ! Au 99 Grande rue, les destinées de l'épicerie-tabac sont désormais entre les mains d'Alice Martin.

Avec son mari, Alice rachète donc fin mai à Murielle et Lucile cette épicerie située à l'entrée nord de Cousance. *« Je suis Cousançoise depuis 2000. Je travaillais dans une entreprise de la commune, mais je voulais aller de l'avant et victime d'un traumatisme sur une épaule, j'en ai profité pour franchir le pas, changer d'activité et me mettre à mon compte »*

« Nous avons complètement réaménagé les locaux : peinture, nouvelles dispositions, nouveaux horaires. Mes clients sont surpris et avec humour certains me demandent où sont les caddies. » Outre les grands classiques de l'épicerie, les clients peuvent désormais trouver aussi de nouveaux produits. Des surgelés : glaces, poissons, steaks, ainsi que les productions de chez Vivant. Quant aux fumeurs, c'est encore un des rares endroits où ils ne seront pas diabolisés. Bien accueillis au contraire, ils peuvent trouver un grand choix de cigares à côté des cigarettes classiques.
« Nous avons des gens de Beaufort lorsque le tabac chez eux est fermé, et même de Saint-Amour pour les mêmes raisons. »

Tabac, épicerie, carterie, mais également, comme celles qui les ont précédées, Alice Martin continue d'assurer le renouvellement des cartouches d'encre, ainsi que le pressing.

« Les clients nous apportent leurs vêtements et nous sous-traitons le nettoyage avec un établissement de Lons-le-Saunier. Il y a une grosse demande. »
Reste une question : pourquoi ce nom de Calimero qui sera bientôt sur l'enseigne ?

A Cousance, tout le monde a un surnom. Avant Murielle et Lucile, les gens disaient *« On va chez la Teu-teu. Moi, c'est « Calinéro ».*

Elle n'en dira pas plus, mais, ajoute-t-elle, *« les Cousançois comprendront ! »*

Full Concept

Du métal comme un des beaux-arts

Une culasse de huit cylindres en alliage d'aluminium est posée sur l'établi. Fabien Vertenen, masque de cosmonaute sur la tête, est en train d'opérer.
« Elle est fissurée et je suis en train de la ressouder. Évidemment, ce n'est pas n'importe quelle soudure. »

Et ce n'est pas non plus à la portée du premier venu ! Full Concept, c'est une toute nouvelle entreprise. Située au bout de la zone artisanale des Vauvres, elle a été créée en juin 2017 par Fabien Vertenen, un enfant du pays. Son métier : courber, souder, fabriquer. Formé en métallerie et chaudronnerie au lycée de Saint Amour, Fabien est un créateur de formes. Il aime apprivoiser le métal et le plier au feu pour en tirer des tuyauteries complexes, ou plus simplement réaliser des portails ou des meubles.

« Le fer naturellement, mais ma spécialité reste l'inox et l'alu. J'aime les soudures compliquées qui requièrent un haut niveau de professionnalisme. Je fais beaucoup de chaudronnerie inox en agroalimentaire, mais également beaucoup de réparations sur des machines agricoles ou des engins de chantier, je viens de terminer la réparation d'un châssis et je travaille en ce moment sur cette culasse. »

Fabien est capable de faire des pièces à la demande et de souder n'importe quel métal. Il s'est doté de postes de soudure électrique sous azote, hautement spécialisés, TIG, MIG et MAG.

« Les exigences, notamment en agroalimentaire ou en mécanique imposent des intérieurs parfaitement lisses et d'un usinage parfait afin d'éviter les turbulences ou les accroches. Elles doivent aussi résister aux hautes pressions. »

Mais Full Concept, c'est aussi une ambiance. Celle des États-Unis, bikers, Harley, huit cylindres et route 66.

« C'est vrai je suis pas mal sollicité par des motards ou des propriétaires de voitures de course ou de collection pour refaire ou réaliser des pièces, notamment des échappements et des silencieux, tout en inox, y compris l'intérieur, chicanes et mousse. »

Dans la foulée, Fabien transforme aussi les motos pour en faire des concept cars.
« J'achève en ce moment de surbaisser une Virago et je travaille sur la moto d'Ulrich Salingue un coureur motocycliste de Flacey qui tourne en 500 promosport et fait partie du team « Boss team endurance. » Ce métier est pour moi une passion. Il permet d'imaginer et de créer. »

Fabien a une compagne et un enfant de sept ans. L'entreprise, toute nouvelle, connaît un bon début : Fabien qui était connu du milieu, dispose d'un solide réseau local. Entre les pilotes du circuit de Bresse, les carrossiers locaux et les bikers de Cousance et de la région, la clientèle potentielle est importante et l'avenir semble s'engager plutôt bien.

Corniotte et Croquant

Marie-Pierre et Brice LLorens. Cousançois depuis Août, ce jeune couple a racheté à Monsieur Fontanelle la boulangerie à l'entrée nord de la commune. Et ça tourne !

Marie-Pierre explique « *Faire le pain était pour Brice une vocation* ». Car la boulangerie n'était pas au départ une tradition familiale : Marie-Pierre a fait des études en fac de commerce et de distribution, quant à son mari, il a d'abord été météorologiste dans la marine nationale, comme second maître.
« Lorsque mon engagement a pris fin, j'avais une place toute trouvée à Météo France, mais j'avais envie de faire autre chose, et c'est vrai la boulangerie me tentait depuis toujours. Je suis allé me former à Aurillac, auprès d'un maître qui avait été premier ouvrier de France ».

Tous deux engagent alors une trajectoire professionnelle de dix ans. Les Hautes-Alpes, puis la Loire, désormais Cousance. Brice fait le pain et les viennoiseries, Marie-Pierre la pâtisserie.
« Nous n'avions pas d'attache particulière dans le Jura, mais l'affaire nous convenait et même sans être du pays, nous avons tout de suite été bien accueillis par les Cousançois ». Accueil facilité par leur souci de se mettre au diapason des spécialités locales : corniottes et croquants, mais aussi et surtout de continuer l'organisation de tournées dans les villages environnants où n'existe plus de boulangerie.

« C'était une particularité de ce commerce. Nous avons naturellement conservé cette activité ». Ainsi, Brice apporte aux habitants d'une vingtaine de communes le pain et les croissants, parfois aussi un peu d'épicerie ou de produits courants, et pour certains le journal.
« C'est également nous qui livrons le Maxi marché à Beaufort ». Mais à ces produits s'ajoutent aussi des aspects humains et sociaux.
« Sur mes trajets, je rencontre parfois des gens très isolés qui habitent à l'écart, souvent aussi des personnes peu mobiles. Pour celles-ci, mon passage sera quelquefois la seule visite de la semaine. C'est un moment d'échanges qu'elles attendent ».

Aujourd'hui, Marie-Pierre et Brice sont très satisfaits, l'activité a bien démarré et se développe régulièrement.

OMG Hydraulique : Vive les pannes !

Un nouvel artisan, au demeurant enfant du pays, s'est installé depuis cet été au 38 rue de Bresse. Sous l'appellation « OMG hydraulique » Comme le nom l'indique, sa spécialité est l'hydraulique.

Eddy Olivar a trente-cinq ans. Marié, père de trois enfants, son épouse est aide-soignante. Pour sa part, Eddy soigne les mécaniques rebelles ou en panne.

« Je me suis spécialisé sur l'hydraulique, mais je fais également tout ce qui est mécanique générale : tournage, fraisage, ajustage et aussi soudures spécialisées, dont l'inox et bientôt l'alu. »

L'hydraulique, au sens large, est l'élément moteur de tout l'appareillage qui permet d'animer les engins agricoles ou de travaux publics, grâce aux fluides qui circulent dans toute la tuyauterie pour relier les pompes et autres vérins.

« J'ai toujours aimé travailler sur les engins. Malgré leur taille impressionnante, le matériel souffre beaucoup et les pannes surviennent toujours inopinément et au mauvais moment. »

Eddy Olivar a étudié au lycée de Louhans, puis a d'abord travaillé chez Bonin, avant de prendre du galon chez Jura Hydraulique à Perrigny, puis d'être embauché chez Picard à Saint Amour.
« C'est ensuite que j'ai décidé de me mettre à mon compte. Cousance m'allait bien, car la commune est dans une situation centrale, avec de grosses entreprises. »

Privilégiant l'investissement, Eddy Olivar s'est doté de machines récentes, évidemment à commandes numériques, permettant des séries de pièces de toutes dimensions. Il dispose naturellement d'une gamme impressionnante de flexibles, qu'il est aussi capable de fabriquer à la demande.

« Les pannes sont mon quotidien, mais je fais aussi des adaptations de circuits, et même des fabrications. Je travaille en effet avec des bureaux d'études et des constructeurs, notamment pour les machines d'ensachage ou à vendanger. Les affaires marchent bien, j'envisage une embauche et aussi de me mettre sur Internet pour me faire connaitre et faciliter les commandes ».

Salon d'automne des professionnels

Le 2e Salon d'Automne des professionnels du territoire, qui s'est déroulé le samedi 4 et dimanche 5 novembre, a rencontré un public nombreux et enthousiaste.

Deux jours denses, riches de partage et de rencontres pour les 55 exposants présents et plus de 3000 visiteurs qui ont parcouru ce salon à la rencontre des professionnels du territoire.

Ce salon est une vitrine commerciale pour tous les acteurs de l'économie : commerçants, artisans, entreprises, associations, collectivités, élus et il a tenu toutes ses promesses, tant pour les entreprises avec des prises de contact intéressantes, que pour le public qui a pu découvrir la diversité et la qualité de ces savoir-faire.

Le maire Christian Bretin, à l'initiative du salon, nous explique : « Nous avons eu d'excellents retours des entreprises, et une légère hausse du nombre de visiteurs par rapport à l'an dernier. Nous souhaitons désormais, la commune de Cousance et la communauté de communes Porte du Jura, pérenniser et développer ce rendez-vous afin d'en faire une manifestation annuelle et incontournable. »

Journée Citoyenne, un succès confirmé

Vous avez été nombreux à vous investir sans compter pour cette troisième Journée citoyenne, temps fort de la vie de notre commune : soyez-en une nouvelle fois remerciés !

Cette Journée citoyenne est riche à plus d'un titre. Elle permet bien sûr d'entretenir et d'embellir notre commune, et certaines réalisations en ont surpris plus d'un, habitants de Cousance ou voisins.

Ce sont quinze chantiers qui ont été préparés en amont, après concertation entre l'équipe technique, très motivée, le maire, ses adjoints et quelques habitants. Naturellement aucune place n'est laissée à l'improvisation ou à l'à peu près : tout doit être parfaitement organisé, planifié afin que chaque participant sache, dès 8 h le matin du grand jour, où il doit se rendre et ce qu'il doit faire.

Les bénévoles sont invités, quelque temps auparavant, à choisir leur domaine d'intervention.
Les différents chantiers consistaient en :

- aménagement paysager
- petites réparations
- peinture lasure
- petite maçonnerie
- aménagement espace boules/ camping cars
- repas barbecue
- collations
- enfants

De quoi occuper les 130 inscrits !

Mais au-delà de cette fonction pratique, la journée citoyenne est l'occasion de resserrer les liens entre les habitants et bien souvent de partager des savoirs.

Cette action constitue aussi un modèle d'entraide pour les jeunes participants et forge en eux le sentiment d'appartenance à un groupe social : leur commune.
Parmi ces jeunes, l'un deux, Arthur Courvil a réalisé comme il le fait pour bien d'autres événements cousançois, et toujours avec discrétion et modestie, un reportage sur la mémoire de cette journée, sous forme de photos et de vidéos. Merci à lui de nous permettre de garder la trace des événements qui font la vie de notre commune.

N'oublions pas non plus l'autre moment fort de la journée, attendu et apprécié par tous : le repas, élaboré et servi par un « chantier » de bénévoles, qui a à coeur de régaler tous les participants !

Et comme il l'a été demandé, un apéritif vient clore cette belle journée où chacun aime raconter ce qu'il a réalisé ou ce qu'il a appris !

La date retenue pour la Journée Citoyenne 2018 est le 26 mai.
Nous vous y attendons nombreux !

Devenez pompier volontaire à Cousance

En France, quelque 193.700 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Les sapeurs-pompiers interviennent dans 4 situations :
• le secours à personnes (75 % des interventions),
• les accidents de la circulation (6 %),
• les incendies (7 %)
• et les risques environnementaux (risques industriels, pollution, feux de forêts, etc.).

Le Centre d'incendie et de secours de Cousance

Pour en savoir plus, nous avons interviewé Emmanuel CHARVET, adjudant-chef des sapeurs-pompiers de Cousance.

Emmanuel CHARVET, quelles sont les communes concernées ?
4 communes en premier appel.
Cousance 1300 habitants siège de la communauté de communes Porte du Jura,
Un village en pleine expansion démographique et économique avec sa zone industrielle, ses zones artisanales et ses commerces.
Cuisia, 395 habitants, 4ème commune par son nombre d'habitants de la CC Porte du Jura. Un territoire de 10.16 km², traversée comme sa commune voisine Cousance par la RD1083 et la voie ferrée. Cuisia compte plusieurs exploitations agricoles et de nombreux artisans.
Gizia, grand territoire au pied du Revermont de 7.35 km² et 233 habitants, compte elle aussi des exploitations agricoles et de l'artisanat.
Rosay, village de 9.93 km², 126 habitants est connue pour son château médiéval. Ce village rural accueille aussi de nombreuses exploitations agricoles dispersées et de l'artisanat. Comme Cuisia, elle est traversée par la RD2, axe entre la Bresse et la petite montagne.

Quels sont les moyens des sapeurs-pompiers de Cousance ?
Une caserne, à Cousance route de Louhans, récemment rénovée et fonctionnelle.
Un Véhicule de premières interventions armé pour combattre les feux et pour la protection des biens. Ce camion tracte une moto pompe.
Un véhicule pour le secours à personnes et les opérations diverses.
Une remorque logistique en soutien sanitaire pour les interventions de longue durée sur le département du Jura.

Emmanuel CHARVET, vous recrutez des pompiers ?
Pour maintenir un service public de qualité et assurer efficacement les secours, notamment dans les zones rurales où la présence de sapeurs-pompiers professionnels est inconcevable, les sapeurs-pompiers volontaires doivent se former et se rendre disponibles.
Pour disposer d'un vivier de volontaires suffisant, surtout en journée semaine, les sapeurs-pompiers doivent recruter des personnes fortement motivées disposant si possible de temps libre en journée (travail en 3 x 8, en horaires décalés, en home office, ...).

Quelles sont les conditions pour être pompier volontaire Emmanuel ?
Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)

Résider légalement en France

Être en situation régulière au regard des obligations du service national

Jouir de ses droits civiques

Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions

Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondant aux missions effectivement confiées.

Emmanuel, qu'apporte le fait d'être sapeur-pompier volontaire ?
Le temps consacré au service des autres au titre du volontariat, ne relève pas d'une logique économique. Toutefois, une indemnité est versée sous forme de vacations pour le temps passé en intervention et pour les missions administratives, ou de formation qui peuvent être effectuées. Ces vacations ne sont pas imposables.

De plus, une prestation de fidélisation et de reconnaissance est mise en place en remerciement du temps consacré aux autres, sous forme d'une prime annuelle dont le montant est fonction de la durée de l'engagement, après 20 ans de service minimum et 55 ans d'âge.

Est-ce un atout pour sa vie professionnelle ?
Le sapeur-pompier volontaire, en donnant du temps pour les autres, démontre sa volonté et sa disponibilité. Ces valeurs sont souvent recherchées dans le monde du travail.
De plus, cette fonction lui transmet une réelle expérience professionnelle, de prise de décision, de respect de la hiérarchie, de management...
Les missions de sapeur-pompier offrent la possibilité de travailler en relation avec d'autres administrations (DDE, gendarmerie, mairie...) ou des secteurs privés divers.
Les formations proposées sont également un atout pour élargir le champ des compétences.

Quelles sont les valeurs véhiculées par la fonction de sapeur-pompier volontaire ?
L'ambiance des centres d'incendie et de secours, la camaraderie, l'entraide sont des points forts pour les sapeurs-pompiers. L'appartenance à un service public «reconnu» est forte et motivante.
L'esprit associatif est entretenu par les amicales réunies au sein de l'Union départementale des sapeurs-pompiers.
Elles œuvrent pour l'entraide, la solidarité et le devoir de mémoire.

Sapeur-pompier volontaire, est compatible avec vie de famille, vie professionnelle, loisirs !!!

SICTOM

Au cours de l'année 2017, des nouvelles règles de tri ont été mises en place.

Elles permettent d'augmenter la part de recyclage et donc de diminuer la part non valorisée. Les emballages plastiques (pots, boîtes alimentaires, etc.) vont maintenant, sans nettoyage, en vrac, dans le bac bleu.

En respectant ces consignes, nous participons à la réalisation d'économies substantielles pour la collectivité.

ATTENTION :
Changement des horaires de la déchetterie de Beaufort.
Ouverture :
Mardi à vendredi 9h /12h
Nouvel horaire : Samedi 14h/ 17h

Émission de fumées

(Extrait de l'Article 163 du Règlement sanitaire départemental)

« Le brûlage à l'air libre des matières combustibles d'origine végétale, animale ou de tout autre origine ne doit en aucun cas présenter des risques de propagation du feu ni être à l'origine de nuisances pour le voisinage. »

Sécurité incendie

Afin de terminer la sécurisation incendie de notre commune, trois réserves d'eau vont être installées début 2018.

Une au hameau de Fléria, et deux le long de la route de Fléria. Le positionnement des réserves a été réalisé en collaboration avec le SDIS de Lons, et le responsable de la brigade locale des pompiers, pour une optimisation de la couverture incendie de notre commune.
Au total, cinq réserves auront été implantées (une vers les écoles, et une Rue des Rosiers ont déjà été installées en 2016).

A noter, un partage des coûts avec nos voisins du Miroir pour deux citernes qui par leurs proximités géographiques, permettront aussi la défense de cette commune.

Vandalisme
Une gendarmerie efficace

A l'instar de certains quartiers difficiles des grandes villes, Cousance était confronté à de la petite délinquance, et surtout beaucoup de vandalisme.

Le maire, Christian Bretin, explique : *« Que des adolescents aient besoin de se retrouver et que les garçons veuillent épater les filles, nous le comprenons. Alors je sais bien que certains endroits, comme l'abri de notre verger du Revermont par exemple, surtout la table suspendue détournée en balançoire, puissent devenir des lieux de regroupement, mais ce qui n'est pas admissible ce sont les quelques malfaiteurs qui cassent pour le plaisir ! ».*

Mais attentif à l'écoute des jeunes et toujours disponible pour les recevoir, il se refuse à globaliser.

« Fleurs arrachées, incendies volontaires, stade et jeux des enfants vandalisés, les voyous qui détruisent juste pour le plaisir sont très peu nombreux et sont loin d'être la totalité des jeunes. Le problème c'est qu'ils entrainent certains qui manquent de personnalité. Dans une commune comme Cousance où les gens ne passent pas leur temps à se surveiller, les dégâts arrivent très vite. Et ils sont aussi vite coûteux ! »

Et là, il convient de féliciter l'action des gendarmes. Ils avaient naturellement des noms, encore fallait-il les prendre sur le fait ou obtenir des informations. C'est désormais chose faite. Les faits ont été élucidés, les coupables identifiés.
« J'ai d'ailleurs écrit au colonel pour le remercier de l'efficacité de ses services, tout particulièrement de la brigade locale dirigée par l'adjudant Boinot. Ce succès apaisera les populations qui accusaient un peu trop rapidement les militaires d'inaction. »

Reste la suite. La poursuite des coupables devant le juge pénal, pour les sanctionner par une mesure dite « de contrainte pénale » telle que le travail d'intérêt général par exemple, appartient au parquet. Mais la municipalité pour sa part, a décidé de poursuivre systématiquement au civil pour se faire rembourser.

« Pourquoi les Cousançois devraient-ils payer ? Nous ne laisserons plus rien passer. Même dans le cas ou le parquet accepterait de classer les faits ou de s'en tenir à un simple rappel à la loi, dès lors que les auteurs sont identifiés nous les assignerons au tribunal pour leur faire payer les dégâts s'ils sont majeurs, et s'ils sont mineurs, ce seront leurs parents. »

Et, il est bon de le rappeler, la réparation peut être partagée collectivement par les parents. De plus, les assurances ne sont pas tenues d'indemniser lorsque les dégâts ont été commis volontairement.

Les voitures en épaves

En bord de mer, embarcations rejetées par les flots et plus ou moins ensevelies, les épaves émouvantes inspirent les peintres. Hélas, Cousance n'est pas un port et chez nous ces épaves se réduisent à quelques carcasses de voiture démantibulées.

Rien de romantique dans cette tôle, coupante, rouillée et souillée. Les propriétaires indélicats ont trouvé le bon plan : abandonner aux autres le soin de se débarrasser des objets dont on ne veut plus. Et les faire payer !
Car faire enlever ces véhicules par un épaviste a un coût.

Pour répondre à ces incivilités, la municipalité s'efforce de trouver les propriétaires désinvoltes pour les convaincre, d'abord à l'amiable, d'assumer leurs responsabilités.

Désormais, pour ceux qui s'y refusent ou ne répondent pas, la municipalité n'hésitera plus à les pourchasser pour se faire rembourser les frais d'enlèvement et les frais de garde en fourrière, d'expertise, et de vente ou de destruction du véhicule, comme le permet l'article R. 325-29 du code de la route.

Pourquoi ces frais devraient-ils être à la charge des contribuables ?
La somme peut alors atteindre 350€.

Il est même possible d'y ajouter un PV pour stationnement gênant, ce que le maire s'est toujours refusé à faire jusqu'alors, faisant davantage confiance à l'éducation plutôt qu'à la répression.

Vidéo protection : rassurer et protéger les Cousançois !

Les actes de malveillance et d'incivilité viennent trop souvent perturber la vie quotidienne de nos habitants. Dans ce cadre, nous avons mis en place le dispositif Participation Citoyenne qui confirme son incontestable efficacité.

Il vise par l'intermédiaire de référents citoyens de sûreté d'apporter de la tranquillité et de la sérénité. Mais pour aller plus loin nous avons souhaité que les forces de gendarmerie nous élaborent un diagnostic pour la mise en oeuvre d'un dispositif de vidéo protection ici à Cousance.

Le rapport extrêmement complet qui nous a été livré a pour finalité de proposer des installations techniques visant à apporter de la sécurité pour les personnes, de prévenir les atteintes aux biens, et protéger nos bâtiments et nos infrastructures publiques.

L'architecture de notre commune à travers ses voiries traversantes, et par voie de conséquence son exposition aux délinquants venus d'ailleurs , mettent clairement en évidence que la mise en place d'un système de vidéo protection trouve toute sa pertinence.

Ce dossier strictement réglementé pour lequel nous sommes aujourd'hui en finalisation d'étude devrait si tout va bien aboutir pour une mise en place opérationnelle d'ici la fin de cette année.

Bouilleurs de crus

Les bouilleurs de cru reprennent du service autour de leur président. Les membres entendent faire perdurer cette ancienne tradition.

Pendant l'hiver, une fois que les fruits ont fini de macérer, les bouilleurs de cru se retrouvent régulièrement dans ce petit bâtiment aux volets jaunes, rue des Marres, face à l'usine Lacroix Emballages, pour faire la goutte.

Jean-Paul Meunier, Président du syndicat des bouilleurs de cru de Cousance, veut faire vivre cette tradition : « *les personnes disposant encore d'un privilège sont de plus en plus rares* ».

Tout le monde peut être bouilleur de cru, à la simple condition d'être propriétaire ou locataire d'au moins un arbre fruitier et/ou d'une vigne, de distiller sa propre récolte dans un atelier public, en ayant effectué une déclaration aux Douanes.

Les journées de cuisson sont des moments de convivialité où il n'est pas rare que les bouilleurs fassent cuire dans l'alambic le repas qu'ils partagent, en même que les fruits. Il y a toujours quelqu'un pour venir faire un tour à l'alambic, donner un coup de main et discuter.

Le président explique : « Nous sommes une quinzaine dans le syndicat actuellement et nous cherchons de nouveaux adhérents. La cotisation est de 50 € et elle est valable à vie. Ensuite il faudra débourser 20 € pour la location de l'alambic, plus les frais de douanes. Tout le monde est le bienvenu, pas besoin d'habiter la commune ».

www.bouilleursdecru.fr
Le syndicat des bouilleurs de cru de Cousance
Jean-Paul Meunier au 03 84 85 90 49

Les SAVANTURIERS vous accueillent...

L'accueil de loisirs de Cousance « Les SAVANTURIERS » accueille des enfants de 3 à 12 ans pendant l'école et les vacances scolaires. La structure dépend de la Communauté de Communes Porte du Jura.

En périscolaire (pendant l'école) :

Yoann RAFFIN et son équipe prennent en charge les enfants sur 3 plages horaires : Le matin (de 7h à 8h30), le midi (de 11h30 à 13h30) et le soir (de 15h45 à 18h30).

Les animateurs prennent en compte ces différentes tranches horaires pour organiser leurs animations et être en accord avec le rythme des enfants.
C'est pourquoi le matin sera plutôt orienté autour de jeux ou d'activités calmes, les enfants du midi vivront un temps de repas et des activités variées mais aussi des grands jeux et sur le soir un temps d'aide aux devoirs est proposé aux enfants pendant que d'autres découvrent des jeux de société méconnus.

L'accueil de loisirs organise les TAP les lundis et jeudis de 15h45 à 17h15.
Le TAP est l'occasion de faire découvrir à un groupe d'enfants une activité un peu plus en profondeur. Les animateurs TAP choisissent une thématique suffisamment large pour pouvoir explorer différents types d'activités (manuelle, artistique, ludique, sportive, d'expression…). Nous accueillons les enfants également le mercredi après-midi pour des temps de loisirs, des sorties, des projets.

En extrascolaire (pendant les vacances) :

Les vacances sont l'occasion de proposer aux enfants une autre forme d'animation véhiculant l'esprit vacances. L'accueil de loisirs propose une semaine thématique avec des activités, des sorties et des intervenants associés à celle-ci.

L'équipe d'animation est la même qu'en périscolaire ce qui permet aux enfants et aux familles d'avoir des repères. L'équipe d'encadrement aime proposer aux enfants des jeux grandeur nature immersif où les enfants sont au cœur de l'aventure (jeux d'aventure, escape room, jeux d'enquête…).

L'organisation des vacances prend en compte l'âge des enfants pour proposer des animations adaptées. Les vacances sont également l'occasion de mettre en place des séjours. Plusieurs séjours sont proposés tout au long de l'année.

En hiver nous proposons un séjour à la neige et en été plusieurs séjours et mini camps sont proposés sur différentes thématiques (séjours sportif, séjour itinérant, séjour à la ferme…)

Pour davantage d'informations vous pouvez contacter Mr RAFFIN Yoann directeur de l'accueil de loisirs de Cousance : Les SAVANTURIERS au 03 84 48 03 16 ou par mail alcouance@portedujura.fr

Les ateliers PRODESSA

Dans le cadre des activités de son pôle d'intervention, PRODESSA a proposé gratuitement aux seniors cousançois deux cycles d'ateliers entre octobre 2017 et mai 2018.

DOUZE SÉANCES D'INITIATION TABLETTES TACTILES se sont déroulées les jeudis matin dans la salle du conseil municipal. Beaucoup d'appréhensions au début, mais ce rendez-vous régulier et extrêmement bien suivi a porté ses fruits. L'apprentissage progressif, individuel et ludique, est très vite devenu un moment de convivialité et d'échanges attendu par tous. L'assiduité, la patience et l'humour des participantes ont été des éléments marquants.
Ces rencontres permettent d'affirmer que cet atelier répond en tous points aux besoins d'une population senior en évolution.

Atelier tablettes tactiles

VINGT-DEUX SÉANCES SANTÉ GLOBALE sont programmées tous les lundis après-midi à la salle des Frères de 15h à 17h.
Le cycle global se fait autour de la Maison à Jouer, une exclusivité de PRODESSA. Le jeu aborde les sujets du quotidien (hygiène, santé, nutrition, etc…), les joueurs en binômes passent un vrai moment de convivialité qui fédère le groupe très vite.
Chaque semaine se décline de manière différente, stimuler son cerveau sur tablettes tactiles, se retrouver autour d'un légume ou fruit de saison afin de confectionner sur place une recette et échanger sur le 1er médicament : la nourriture.
Prendre conscience de son corps et de l'importance de bien bouger, se retrouver autour du coffre à jouer et découvrir de nouveaux jeux stimulants, variés et de divers pays. Ce peut être également des moments très relaxants grâce à nos instants Bien-être.

Deux sorties sont proposées au groupe : Une orientée culturelle ou patrimoine.
« *Nous sommes allés visiter l'apothicairerie de Saint-Amour, une belle visite guidée qui a ravi l'ensemble du groupe* » explique Patricia, animatrice du groupe, et une 2ième vers des producteurs ou artisans locaux.

Chaque groupe est différent, c'est une somme d'individualités, et c'est ce qui fait la magie de ces rencontres. Tout au long des mois, un véritable lien se tisse entre les participants et les animatrices qui sont très souvent obligées de faire mentir Montesquieu qui disait : *« C'est un malheur qu'il y a trop peu d'intervalle entre le temps ou l'on est jeune et le temps où l'on est vieux. »*

Atelier santé globale

Le Marché hebdomadaire

Pour de plus en plus de Cousançoises et de Cousançois le samedi matin rime avec marché.

Et puis le samedi matin c'est un jour où beaucoup ont la chance de ne pas travailler et de pouvoir faire un petit tour au marché de Cousance.

Pour se balader tout simplement, mais aussi pour faire le plein de fruits, de légumes, de fromage, de viande, de volailles et quelquefois d'autres produits.

Et puis c'est une belle occasion de trouver ce qu'il faut pour le repas du samedi soir ou le repas familial du dimanche.

Et puis le marché c'est un lieu plein de vie d'échanges et de rencontres.

Notre marché de Cousance qui survivait à peine il y a quelques années a trouvé aujourd'hui un second souffle avec de nouveaux producteurs, jeunes, sympathiques et pleins de talent qui vous attendent .. tous comptent sur vous !

Jazz en Revermont : les cuivres dans tous leurs échos !

Pour le président Michel Guillot le challenge reste inchangé : offrir un spectacle de qualité, chaque année différent, mais surtout en permettre l'accès à tous.

Les artistes jouent le jeu et restent modestes dans leurs exigences : *« Je suis très attentif à pouvoir ouvrir le festival aux scolaires pour qu'ils découvrent le jazz dans tous ses aspects. C'est également ce souci de démocratisation que partage la Communauté de Communes qui nous apporte une aide considérable. Mais ce coût volontairement modeste des entrées n'est pas sans conséquence sur le budget, toujours compliqué à boucler. Et 2017 aura été particulièrement difficile ! »*

Aurélien Joly, trompettiste exceptionnel, était parrain de la seizième édition de ce festival. C'est donc cet instrument qui a été le fil conducteur des concerts. Aurélien a crée pour la circonstance avec un quintet une pièce inspirée de Don Quichotte. Le groupe suédois Oddjob, virtuose du même instrument a séduit le public des enfants des écoles de Messia, Augisey Vincelles, Cousance et Beaufort avec « Jazoo » conte musical qui mettait en scène musique et dessins. Gros succès aussi pour Loïs le Van et le Big Band Jazz en Revermont.

Michel Guillot souhaite passer la main. Mais il ne sera pas simple de trouver un successeur, capable comme lui, d'allier depuis le lancement de l'événement deux qualités souvent contradictoires celle du gestionnaire et celle de l'artiste. En attendant, les volontaires passionnés de jazz et qui voudraient venir donner un peu de temps à l'association seront accueillis à bras ouverts !

Joseph BELLAT

Un échange de courriels en l'honneur d'un Cousançois sans doute oublié...

Monsieur le Maire,

Depuis plus de trois ans, le Collège Camille Guérin s'attache, au travers de la correspondance de Ferdinand Clovis Pin, un Poilu du Poitou, à faire sortir de l'ombre ceux qui sont morts lors de la Première Guerre Mondiale. Ferdinand Clovis est tombé le 17 septembre 1918 au cours de la Bataille du Mont des Singes. Il repose aujourd'hui en compagnie de 2078 autres compagnons d'infortune, dans la nécropole nationale de Vauxaillon (Aisne), dont BELLAT Joseph, né le 29/09/1886 en votre commune.

A l'occasion du centenaire de la Bataille du Mont des Singes, les enseignants du Collège (toute matière confondue) ont souhaité engager tous les élèves de 4ème dans une action labellisée par la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale :

* juin 2017, une délégation de six élèves a effectué un relevé photographique des 1480 tombes de la nécropole de Vauxaillon,

* année scolaire 2017-2018 : le travail d'analyse de ces clichés, en liaison avec le site « Mémoire des hommes » de la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, aboutira à la réalisation d'un registre numérique,

* du 14 au 17 septembre 2018 : les élèves participeront alors aux commémorations du centenaire des combats de Vauxaillon. Ce sera l'occasion de rendre hommage à ces hommes en déposant sur leur tombe une rose, accompagnée d'un peu de leur terre natale.

C'est dans ce contexte que je vous serais reconnaissant de bien vouloir étudier ma demande d'envoi d'un échantillon de la terre de votre commune. Pour des raisons d'organisation, vous seriez aimable de bien vouloir faire parvenir l'échantillon avant le 30 mars 2018.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Fares Cheniguer

Monsieur le Principal,

Votre mail en date du 22 décembre a retenu toute notre attention.
Nous sommes ici à Cousance très sensibles aussi aux terribles conséquences qu'a provoquées la Première Guerre Mondiale, et en particulier attachés aux souvenirs de nos poilus Cousançois.

Dans ce cadre, un de nos habitants : Monsieur Marc FASSY a conduit une étude très détaillée portant sur l'état civil des Cousançois qui ont été engagés dans ce conflit. Un seul parmi ceux-ci n'apparaît pas dans les registres communaux, il s'agit effectivement de Monsieur Joseph BELLAT qui repose aujourd'hui dans la nécropole nationale de Vauxaillon dans l'Aisne.

Nous sommes très heureux de savoir aujourd'hui qu'il bénéficie d'une sépulture.
Aussi, nous vous ferons parvenir tout prochainement un échantillon de terre de notre commune comme vous le souhaitez. Nous sommes d'ores et déjà très intéressés par vos recherches et des synthèses qui vont en découler.

Très sensibles à cette démarche que vous avez entreprise et qui honore votre établissement ainsi que les élèves qui mettent en oeuvre ce travail de mémoire, recevez, Monsieur le Principal, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Christian Bretin

Monsieur le Maire,

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous portez à notre requête et suis particulièrement sensible au fait que notre action ait pu contribuer, modestement, à vous aider à localiser M. Bellat.
L'un des buts de cette opération est effectivement d'incarner l'Histoire, de faire sortir de l'ombre ceux qui l'ont écrite, hélas parfois avec leur sang..., et de donner à nos élèves le goût du souvenir pour que nous n'oubliions pas «Ceux de 14». Je vous transmets une photo de la tombe de M. Bellat.

Fares Cheniguer

28ème festival de BD de Cousance
les femmes à l'honneur

Un auteur local, des dessinatrices et un préfet.

Pour sa 2ème édition, « Causons cases » ce festival dévolu à la bande dessinée innovait, avec, pour la première fois un parrainage féminin.

Des dessinatrices, Daphné Collignon et Christelle Pécout, et pour invitée d'honneur, Virginie Greiner, scénariste.

Ce choix décidé par l'équipe de l'ALVE, (Association Lire, Voir, Ecouter) toujours présidée par Isabelle Goudot et qui organise chaque année le festival, avait pour ambition de rappeler que la bande dessinée, ce neuvième art à la charnière du livre et du cinéma, ne devait pas rester la chasse gardée des seuls auteurs masculins.

C'est également la vie et l'œuvre d'une femme, Tamara de Lampicka, célèbre artiste du 20ème siècle que Daphné et Virginie ont mise en scène dans une biographie dessinée.
Seize auteurs étaient présents, la plupart fort connus : Jerôme Lereculey ; Gwendal Lemercier ; Jean Claude Fournier ou Olivier Rullin, mais aussi et pour la première fois, Pascal Badré, dessinateur local.
Par un trait assuré et une scénarisation très inspirée du cinéma, il nous emmène dans un univers inquiétant qui a eu un vif succès auprès du public et a révélé son talent aux ténors de la discipline.

A côté des toutes dernières éditions, les collectionneurs pouvaient aussi dénicher chez les exposants, très nombreux, les perles rares : vieux albums de Spirou, de Pilote, de Météor, d'Hara Kiri, ou pulps fiction américaines.

Enfin, pour la première fois, le préfet du jura, Richard Vignon, avait fait le déplacement pour représenter l'Etat à l'inauguration. Beaucoup d'humour dans son discours qui soulignait une double reconnaissance : celle du travail accompli par les bénévoles et celle de la culture pour un art désormais à part entière.

Théâtre sur un plateau

Belle ouverture à Cousance pour cette 1ère édition du Festival Théâtre sur un plateau.

Époustouflantes prestations des acteurs de la compagnie Clin d'oeil, et quel décor avec en prime la présence de Marie-Christine Barrault, marraine du festival.

Marie-Christine Barrault a joué dans plus de cinquante films, quarante téléfilms et quarante pièces de théâtre tout au long de sa carrière française et internationale.

Cette 1ère édition de printemps qui fut un beau succès,s'est tenue sur 4 jours du 12 au 15 avril, à Cousance, Saint-Amour et Chatel.

Retraite Sportive

L'association la Retraite sportive Cousançoise est née.

Elle s'adresse à tous les seniors retraités de plus de 50 ans qui souhaitent pratiquer le sport sans esprit de compétition, mais dans la bonne humeur et la convivialité. Chacune et chacun y va à son rythme.

Les activités sont encadrées par des bénévoles qui proposent les activités suivantes :

La randonnée pédestre : rendez-vous les mercredis à 14h00 en face du parking Colruyt, Rue de la Charrière Barras

La Marche Nordique : rendez-vous les vendredis à 9h15 sur le parking du stade En Lune.

La danse du monde : rendez-vous les mardis à 14h30 à la salle des Frères.

Cette association est forte de 25 adhérents, dont certains s'adonnent à plusieurs activités. La marche nordique compte 14 adhérents, la randonnée 19 et la danse du monde 14.

Pour adhérer : une seule cotisation annuelle assurance comprise pour toutes les activités: 38 euros

Pour tous renseignements et inscriptions:
Dominique : 06 78 81 14 86
ou 03 84 24 47 31

Les P'tits Montagnards

Cette nouvelle association de parents d'élèves a été créée cet été. Monsieur Anthony LAZZARONI est le fondateur et président de cette nouvelle association.

Soutenus par de nombreux parents d'élèves, ils ont déjà organisé avec succès :
- la vente de jus de pommes et de crêpes,
- la bourse au matériel de puériculture,
- la vente de décorations de Noël sur le marché.

Cette jeune association ne manque pas d'idées pour récolter des fonds. Les bénéfices obtenus lors des manifestations permettront d'aider le financement des sorties scolaires…

Nous souhaitons pleine réussite à cette nouvelle équipe.

Nouveau Parking Rue du Moulin

Avoir un stationnement en bas de la Rue du Moulin est un vrai besoin pour les riverains.

La zone en face de la rue du glacier servant de parking, était en mauvais état, et un stationnement désorganisé procurait une importante perte de place.

La réalisation d'un enrobé après agrandissement coté butte, plus un marquage optimisé, ont permis de créer neuf vraies places de parking aujourd'hui appréciées.

Mur de la Rue Marchand

L'effondrement d'une partie du mur longeant la Rue Marchand, avait créé une zone dangereuse pour la circulation piétonne.

Une intervention rapide était nécessaire, et la reconstruction à l'identique était très onéreuse. Un remblaiement a été la solution choisie pour allier économie et esthétique.

Elle a nécessité l'accord de l'agence de l'eau pour la canalisation partielle du petit ruisseau, et l'acquisition du terrain à l'euro symbolique grâce à la bienveillance des propriétaires.

Ces travaux ont été réalisés à moindre coût, en grande partie avec des matériaux de récupération du chantier près des écoles. La part la plus importante ayant été le busage du ruisseau.

Local communal Grenette

Le local communal situé place de la Grenette n'ayant plus beaucoup d'utilisation, et son état général nécessitant la réfection du toit et des menuiseries, la municipalité a décidé de le supprimer.

Un aménagement comprenant la conservation d'un muret, et la réalisation de bancs en pierre formant un petit square à l'ombre d'un grand arbre, viendra aérer cet espace, et donner un peu de végétalisation à la grande rue.

Pour finir l'ensemble, un contenant à verre semi enterré remplacera le container actuel peu esthétique.

Le préau derrière la mairie

La détérioration d'une poutre du préau, derrière la mairie, et le constat d'un besoin urgent de réfection, vu l'état général, a amené la municipalité à réfléchir sur le devenir de ce bâtiment.

Son caractère patrimonial, et les souvenirs qui s'y attachent pour de nombreux Cousançois qui l'ont connu comme préau de l'école communale, ont prévalu dans la décision de le restaurer.

Une reconstruction à l'identique a été réalisée, avec suppression des box en béton disgracieux.

Pour compléter cette restauration, un aménagement de la cour est envisagé pour donner à cet espace un aspect convivial et agréable, qui pourrait être utilisé pour des manifestations diverses.

Sens interdit Rue du Chapeau Rouge

Il était grand temps de sécuriser cette petite Rue du Chapeau Rouge devenue dangereuse, lorsque deux véhicules venaient à se croiser à cet endroit.

Le sens unique en montant la rend dorénavant plus sûre.

Chantier parking boules

L'espace situé entre les terrains de boules et la route de Gizia était fortement dégradé et sans véritable intérêt.

L'idée de le rendre attractif a émergé, et un chantier réalisé lors de la Journée Citoyenne a permis de débuter la rénovation.

Aujourd'hui, l'allée des véhicules a été refaite, ainsi que l'esplanade, aménagée avec des agrès et des tables de pique-nique fort appréciés des Cousançois et des camping-caristes.

Un aménagement paysager a aussi été réalisé pour rendre le lieu plus agréable. La suppression des souches de l'ancienne haie le long de la route de Gizia et la mise en place d'une barrière bois, finiront la restauration de ce lieu, vitrine sud de notre commune.

Travaux Rue Saint-Julien

Dépouvue de trottoirs, cette Rue de Saint Julien s'était dégradée au fil des années.

Les eaux pluviales ont considérablement altéré les abords des propriétés des riverains qui sollicitaient depuis longtemps la réfection de la voirie et de ses abords, dans ce quartier calme et particulièrement bien entretenu par ses habitants.

C'est chose faite maintenant : nouvelle canalisation avec son évacuateur d'eau, nouvelles grilles de récupération de l'eau, nouvelle chaussée, et aux beaux jours le goudronnage de l'espace à proximité immédiate des propriétés viendra finaliser ce chantier qui satisfait les riverains.

L'éclairage de l'église

Le système électrique de notre église est ancien de près de 40 ans.

Sa vétusté ne le rend aujourd'hui plus aux normes qui nous sont imposées.
De plus, de nombreuses ampoules et autres néons du dispositif d'éclairage ne peuvent plus être échangés.

Les luminaires qui subsistent souvent ne sont plus adaptés et énergivores de surcroît.

En conséquence notre municipalité en collaboration avec l'équipe paroissiale et les prêtres a confié à l'entreprise Prêtre spécialisée au niveau des édifices religieux, le soin de la refonte complète du système électrique.

Cette entreprise connaît bien notre église, puisqu'elle assure depuis de nombreuses décennies la maintenance des cloches et de l'horloge.

Au-delà de la mise aux normes d'une part, et de l'utilisation de luminaires de basse consommation d'autre part, les experts de l'entreprise s'attacheront à la mise en valeur des éléments architecturaux de l'édifice tout comme les statues et les tableaux.

Distribution de l'eau potable : attention travaux en vue !

Notre commune assure la gestion en régie de la production et de la distribution de l'eau potable aux habitants de Cousance.
La commune est alimentée en eau potable par un pompage dans une nappe phréatique au sud de l'aire de loisirs et du terrain de foot.
Notre municipalité a mandaté la société Verdi ingénierie Bourgogne Franche Comté afin de réaliser un schéma directeur de notre système d'alimentation en eau potable.

Cette étude avait pour objectif de :

- Réaliser un état des lieux.
- Connaître parfaitement l'état des outils de production et de distribution actuels.
- Essayer de réduire au maximum les volumes de pertes du réseau qui sont actuellement très préoccupantes.
- Déterminer précisément les besoins actuels et futurs.

Le résultat de cette étude nous permet maintenant d'aboutir à l'établissement d'un programme de travaux définissant l'ensemble des actions à mener sur des échéances de court à moyen terme.
L'intérêt de ces travaux étant pour notre municipalité de se doter d'un réseau performant et cohérent avec l'urbanisation et la démographie future.

Cette étude s'est décomposée en trois phases principales :

Phase 1

- État des lieux et recueil des données.
- Inventaire patrimonial des ouvrages.
- Mise à jour du plan du réseau d'eau potable.
- Bilan de l'adéquation entre le besoin et la ressource.

Phase 2

- Campagne de mesures.
- Recherches de fuites.

Phase 3

- Établissement des scénarios et d'un programme de travaux hiérarchisés.

Présentation synthétique de notre dispositif de gestion de l'eau

> 7 puits de captage sont situés En Lune derrière l'aire de loisirs et le terrain de foot.

> 1 station de pompage et de traitement se situe En Lune en face du terrain de boules.

> Une canalisation de 1237 mètres remonte l'eau de la station de pompage vers le réservoir d'eau situé à proximité de l'Ehpad de Bian.

Ce réservoir contient deux cuves de 280 m^3 soit 560 m^3 en tout.

Ce réservoir distribue l'eau à Cousance par l'intermédiaire de 2 canalisations :

- **Le Bas service** d'une longueur de 11469 mètres alimente la partie ouest de la voie ferrée à raison de 80 m3 en moyenne par jour aux abonnés de Cousance, et 90 m3 environ sont vendus chaque jour aux habitants de Cuisia.

- **Le Haut service** d'une longueur de 10553 mètres alimente la partie est de la voie ferrée à raison de 310 m^3 en moyenne par jour pour les abonnés de Cousance.

C'est donc 480 m^3 d'eau en moyenne chaque jour qui sont distribués.
Le prélèvement maximum au niveau de notre nappe phréatique ne saurait dépasser 600 m^3 par jour.

Les abonnés cousançois sont au nombre de 675, et chaque compteur est équipé d'un dispositif de télérelève.

> L'eau est vendue aux abonnés cousançois 1€ Le m3 . Le prix moyen de l'eau en France est de 2,03€.

> La qualité de l'eau captée reste d'une manière générale conforme à la réglementation :

- Son Ph a une tendance basique compris entre 7,20 et 7,80.

- La turbidité est faible, et elle contient très peu de nitrates avec des teneurs comprises entre 7,6 et 15,6mg/ l pour un seuil réglementaire de 50 mg/l.

Au-delà donc de la qualité minérale et bactériologique de notre eau potable, le Schéma Directeur nous indique qu'il conviendra de mettre en œuvre des travaux à moyen et long terme, afin d'ôter de la vulnérabilité à nos structures de gestion de l'eau.

Ces structures sont composées par les ouvrages d'une part et le réseau d'autre part.

Si nous établissons une synthèse des priorités, les travaux suivants devront s'envisager pour les années à venir et selon la hiérarchie ci-après :

1) La suppression totale des branchements en plomb.

2) Le renouvellement des canalisations de la façon suivante :

- Celle qui part du réservoir de Bian jusqu'au n°8 grande rue (proche de la pharmacie) soit 1045 ml

- Celle qui relie la station de pompage au réservoir de Bian soit 1237 ml

- Celle qui est située sous la Rue de la Gare. Ces travaux sont prévus en 2018 dans le cadre du chantier Cap à l'Ouest.

- L'étanchéification du fossé de la RD2 sur les 400 m qui longent la limite nord du périmètre de protection rapprochée (en face le court de tennis et le terrain de foot).

- Une remise en état à l'extérieur comme à l'intérieur de la station de pompage En Lune.

Ces travaux nécessaires même indispensables s'imposent à notre commune. Nous savons tous que l'eau est un bien commun, une ressource vitale que tout individu doit avoir en qualité et en quantités suffisantes.

Aussi il est de notre devoir en tant qu'élus que nous sommes de vous satisfaire pour continuer à consommer sereinement ce bien précieux.

Réfection
de la salle des Frères

La Maison des Frères comporte deux salles.

- « La petite » d'une superficie de 40 m² dans un excellent état a été créée il y a quelques années, et sert essentiellement aux réunions.

- « La grande » d'une superficie de 77 m² avec sa cuisine attenante est affectée souvent au profit des associations en faveur de leurs assemblées générales, mais elle est mise à disposition souvent pour des repas de famille.

Toutes ces salles sont attractives puisqu'il n'y a guère de jours sur une année où ces dernières ne sont pas demandées. Dans le cadre d'un bilan énergétique réalisé dernièrement par le SIDEC, un certain nombre de carences et de défauts ont été relevés concernant le caractère énergivore du chauffage, ainsi que le manque notoire d'isolation thermique.

De surcroît des dispositifs électriques sont aujourd'hui défaillants et leur vétusté ne leur permet pas de pouvoir être remplacés.

Aussi nous avons confié à un architecte le soin de repenser l'intégralité de la grande salle et de sa cuisine afin d'optimiser ses dimensions intérieures. L'autre objectif est d'atteindre les normes exigées en améliorant significativement les performances thermiques et énergétiques du batiment.

Les premières propositions qui nous ont été restituées ne manquent pas d'attrait.

Ainsi la mise en oeuvre des travaux qui devrait débuter à l'issue de ce premier semestre pour être finalisés dès l'automne seront sans doute quelque peu perturbateurs vis à vis des utilisateurs, mais cette patience qu'il conviendra d'avoir sera largement récompensée.

La PEP
Pépinière d'Entreprises Porte du Jura

C'est une initiative remarquable qu'ont eue, Gaël CARON et Jean-François UNY, de se porter acquéreurs de ce vaste espace industriel cousançois qui évoluait inéluctablement vers une friche.

Leur dynamisme, leur vision combinés aux encouragements de notre municipalité permettent aujourd'hui d'offrir à des créateurs d'entreprises, qu'ils soient artisans ou commerçants un espace entrepreneurial de belle qualité adaptable de surcroît aux souhaits de chaque entrepreneur !

Un emplacement significatif sera dédié aussi aux propriétaires de camping-cars qui désirent un entrepôt sécurisé pour leur véhicule.

C'est un bien beau projet stimulant pour le dynamisme et le rayonnement de notre commune !

Résidence Seniors

Notre municipalité a souhaité l'implantation d'une résidence seniors à Cousance portée par un investisseur privé. Ce grand projet est maintenant en phase de réalisation.

Les travaux ont débuté il y a quelques semaines pour une durée totale d'environ 15 mois.
Ce sont majoritairement des entreprises de la région qui sont en charge de l'exécution de cette belle réalisation qui devrait ouvrir ses portes au cours du premier trimestre 2019.

Cette structure à l'architecture particulièrement réussie est une opportunité pour les retraités seuls ou en couples qui pourront bénéficier d'un appartement de quasiment 42m² doté d'une cuisine tout équipée donnant sur un salon salle à manger avec mobilier.
Une chambre à coucher meublée bénéficiera d'un accès vers la salle de bain aux dimensions généreuses.
Une place de parking privé est même prévue.

Le service sera à la hauteur du logement puisque la résidence proposera un service restauration chaque midi et même une collation l'après-midi pour celles et ceux qui le souhaitent.

Et enfin pour compléter ce service de qualité, l'animation sera intégrée aussi au sein de l'offre.

Madame Chantal Guyon propriétaire et pilote de la mise en œuvre de ce grand projet a prévu dès la fin de cette année la finalisation d'un appartement témoin qui permettra aux seniors intéressés de le visiter et ainsi prendre la mesure qu'une retraite paisible et sereine à Cousance est possible.

La Maison pour tous, pour donner envie de devenir Cousançois !

« La Maison pour tous » ou comment faciliter l'accès à la propriété. Posséder à Cousance une maison neuve, bien à soi, aux normes, économe en énergie, doté d'un jardin et de plus sans apport personnel ! Cette possibilité existe désormais, grâce à la volonté de notre municipalité et de notre Conseil Départemental et tout particulièrement de son Président.

Dans le prolongement des aménagements de « Cap à l'Ouest », la commune a acquis dernièrement près de 15000 m² à proximité du bourg, en arrière du groupe scolaire. Comment favoriser le développement de notre commune et le densifier, mais en continuité avec l'existant et en évitant les lotissements à l'écart et monotones ?

Comme le maire l'explique :
« Je voulais être prudent et ne pas engager la commune dans la viabilisation coûteuse de parcelles au risque de les voir se transformer lentement en friche, dans l'attente d'hypothétiques acheteurs. Favoriser l'immobilier, oui, être promoteur, non, ce n'est pas le rôle d'un élu qui d'ailleurs ne sait pas le faire.Vendre, c'est un métier. »
D'où l'idée de se rapprocher de « La Maison pour tous ». Filiale coopérative de l'Office Public de l'Habitat du Jura, « La Maison pour Tous » est en partenariat avec les banques et le Conseil Départemental pour proposer une accession à la propriété en utilisant le dispositif du PSLA ou « Prêt Social Location Accession », expliqué ci-après. Ce ne sera pas la seule option, l'offre sera diversifiée avec également de la location classique et des parcelles libres et urbanisées proposées à la vente.

Le projet d'aménagement envisage deux tranches, Est et Ouest. La première sera la tranche Est.
Sur cette dernière seront implantés :
- 7 pavillons destinés à la location
- 4 pavillons destinés à l'accession à la propriété
- 4 parcelles urbanisées destinées à ceux qui souhaitent construire leur pavillon individuel.

Le promoteur est La Maison pour Tous qui achète les terrains sur la base de 9 euros le m² qui correspond au prix où nous les avons achetés, et prend en charge la viabilisation des lots. La commune pour sa part aura la charge des travaux de voirie et d'éclairage.
« Cette option conforme aux orientations du PLU ne coûte rien à la commune, elle permet son développement avec une offre de logements diversifiés et possède cette dimension sociale qui pour moi était une condition indispensable ».

Qu'est-ce que le PSLA ?

C'est un dispositif aidé par l'Etat sous forme d'un prêt conventionné, afin de permettre l'accès à la propriété pour des ménages dont les revenus globaux ne dépassent pas 31 727 euros de revenu fiscal pour deux personnes.

Il comporte deux phases.

Dans un premier temps, d'une durée comprise entre un et quatre ans, L'accédant qui a signé un contrat de **Location-Accession** acquitte une redevance, composée d'un loyer et d'une épargne, appelée la part acquisitive.
À l'issue de cette première phase, le ménage a la possibilité d'opter (On dit qu'il « lève l'option ») pour le statut d'accédant à la propriété. L'épargne constituée lors de la phase locative représente alors son apport personnel. Dans ce dernier cas, le prix de cession du logement correspond au prix fixé dans le contrat qui diminue de 1% au moins, à chaque date anniversaire de l'entrée dans les lieux.

Les avantages fiscaux (TVA à 5,5% et exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans) sont maintenus. S'y ajoutent des frais de notaire réduits. Le ménage bénéficie ainsi de conditions financières nettement plus avantageuses qu'en accession directe.

A ces avantages s'ajoute une sécurisation.

En effet, les accédants bénéficient sous certaines conditions d'une garantie de rachat par l'opérateur dans les 15 ans à compter de la levée d'option, en cas de :

- Décès,
- Décès d'un descendant direct faisant partie du ménage,
- Mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de 70 km entre le nouveau lieu de travail et le logement financé,
- Chômage d'une durée supérieure à un an attestée par l'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi,
- Invalidité reconnue soit par la carte d'invalidité prévue à l'article 173 du code de la famille et de l'aide sociale, soit par la décision de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP),
- Divorce,
- Dissolution d'un pacte civil de solidarité.

La sécurisation de l'accession propose également une garantie de revente afin de se prémunir contre une éventuelle perte financière lors de la revente du bien si c'est celui-ci a perdu de la valeur.

Enfin, si le ménage est confronté à des revers financiers qui aboutissent à des ressources inferieures aux plafonds HLM et le contraint à abandonner son projet, une garantie de relogement est mise en œuvre.

Elle consiste à proposer au ménage trois offres de relogement correspondant à ses besoins et ses possibilités.

Où se renseigner ?

Auprès de l'Office Public de l'Habitat du Jura :
Tel : 0384358139
Site : oph39.fr
Adresse : oph39@oph39.fr

Nouvel espace La Venelle

Comme vous le savez notre commune a acquis l'ex-bâtiment Receveur.

Nous avons procédé à sa démolition puis à la réfection des façades attenantes.

Une question restait en suspens : qu'allions-nous faire de ce nouvel espace libéré ?

Soucieux d'associer le voisinage à cette réflexion, nous avons contacté les riverains de la rue de la Venelle afin de leur demander leur avis.

Une invitation à une réunion s'est déroulée à l'automne.
Forts de leurs propositions, nous avons opté pour l'aménagement de cet endroit en un parking et lieu de livraison pour les commerçants du quartier.

Cet investissement participera à l'amélioration de notre centre-bourg en procurant à la fois de la sécurité, de l'utilité et de l'embellissement.

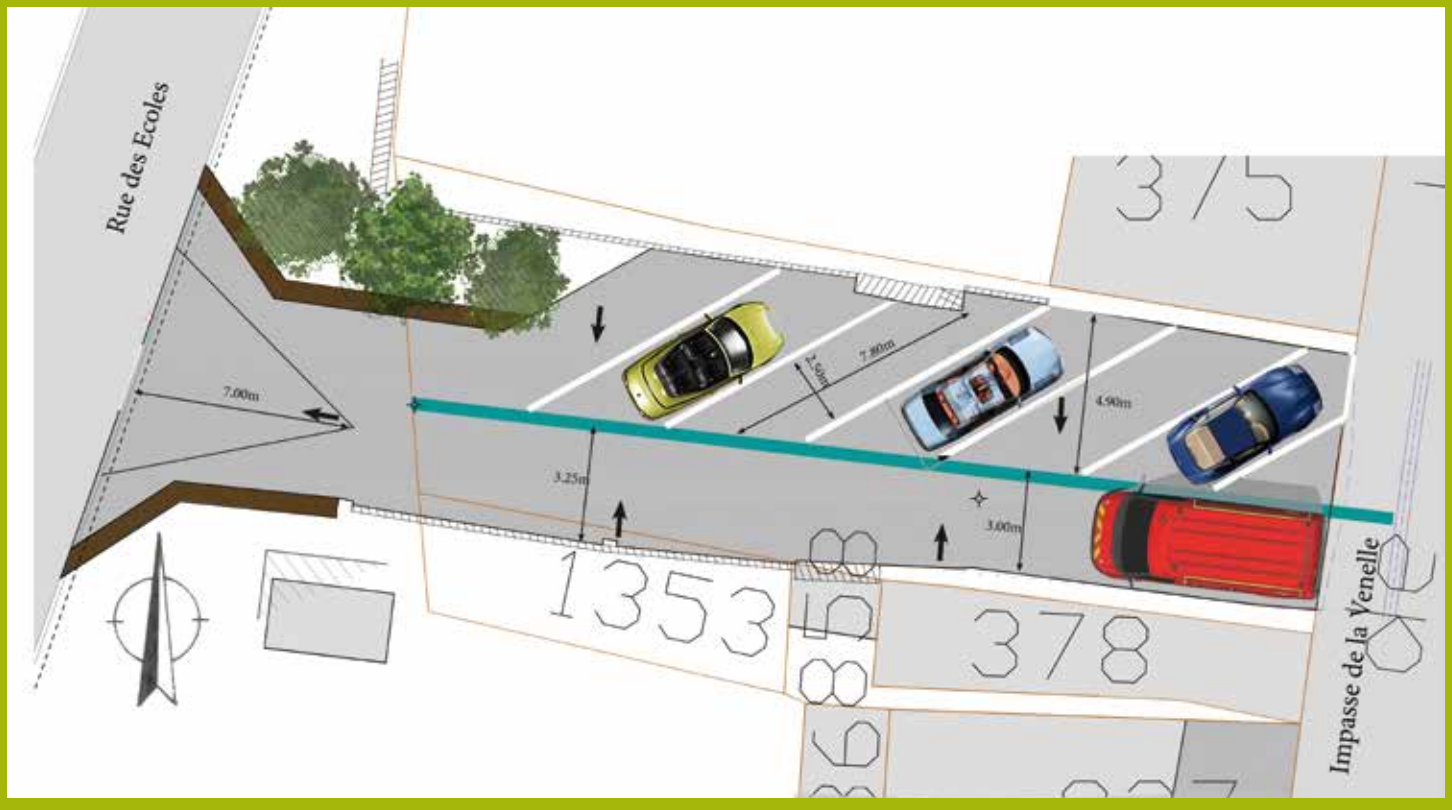

En Lune

Redonner de la vie et de l'agrément à cette zone de loisirs En Lune qui avait perdu de l'attractivité en se dégradant ostensiblement au fil des années a constitué une de nos priorités. Cet engagement trouvait aussi tout son sens car cette vaste zone reste très prisée par les Cousançois.

L'amorce a été donnée avec la réfection complète d'un court de tennis qui a fière allure aujourd'hui et qui est pris en charge par un jeune et dynamique club.

La phase suivante a consisté dans la création d'un vaste parking sécurisé et spécifiquement destiné à l'aire de loisirs d'une part.

D'autre part, c'est l'intégralité de la zone de loisirs que nous avons fermée pour une meilleure protection de nos installations.

Et enfin, comme vous l'avez sans doute tous constaté, un embellissement significatif a été apporté à cette entrée ouest de notre commune. Un dispositif réussi esthétiquement mais surtout efficace a été réalisé afin que les automobilistes roulent enfin moins rapidement à cet endroit.

Dès les beaux jours revenus, les marquages au sol seront effectués tout comme la réfection des pelouses à côté du tennis et l'aire des enfants.

La phase suivante des travaux est en réflexion pour une mise en oeuvre prochaine en conformité avec la feuille de route que notre maître d'oeuvre nous a élaborée avec beaucoup de vision et de pertinence !

Cap à l'Ouest : un chantier Majeur

Ce grand projet vise à repenser pour bien structurer ce vaste territoire qui incorpore les zones suivantes :

- La Rue de la Gare
- La Place des écoles
- Le Champ de Foire
- Les abords du gymnase
- La Place de la Gare
- Le grand espace foncier situé derrière les écoles, maintenant propriété de notre commune et dédié au développement immobilier à destination des particuliers.

Confié à notre maître d'ouvrage le cabinet ABCD géomètres experts à Lons Le Saunier il y a deux ans maintenant, ce projet est actuellement à pleine maturité, puisqu'il s'est mis en oeuvre l'an dernier et s'est finalisé comme prévu à travers la phase 1 sous la responsabilité d'Olivier Lagut, responsable du pôle ingéniérie du cabinet ABCD, dont il convient de souligner le haut niveau de professionnalisme.

Comme vous pouvez le constater à travers les clichés que nous vous présentons ci-après, c'est une profonde transformation qu'a subi le Champ de Foires et les alentours du gymnase, avec notamment la création d'un beau City Stade au profit des enfants et des adolescents.

Pour cette année, et dès la fin de ce 1er trimestre, les travaux vont reprendre selon le principe « qu'il convient de régler les travaux souterrains avant les aériens ».

- Dans ce cadre il sera procédé à la réfection des canalisations d'eau et d'assainissement qui sont précisément au niveau de la Rue de la Gare particulièrement vétustes et souvent défaillantes.

- Ce sera aussi l'occasion d'effacer les lignes électriques et téléphoniques et ainsi procurer un nouvel éclairage urbain plus performant et plus économe énergiquement.

• La Rue de la Gare ensuite sera reprofilée puis dotée de trottoirs de part et d'autres, ainsi que de longs plateaux devant favoriser le ralentissement des véhicules.

• Les places des écoles et de la gare comme vous le montre le croquis seront considérablement transformées en vue d'optimiser les flux circulatoires d'une part, et de bien gérer les parkings d'autre part, et en apportant enfin une réelle sécurité en ayant le souci des aménagements de qualité.

• Et puis ces grands travaux permettront aussi de finaliser la partie résiduelle du champ de foire qui longe la Rue de la Gare.

Tous ces travaux vont remplir une grande partie de cette année 2018 .
Ils vont incontestablement occasionner des perturbations et des désagréments, mais le résultat attendu sera sans nul doute de nature à vous les faire oublier.

Communauté de Communes PORTE DU JURA

Une nouvelle entité,
un nouveau logo,
un nouveau territoire….

En janvier 2017, la communauté de communes Porte du Jura est née de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de St Amour (CCPSA) et de la Communauté de Communes du Sud Revermont (CCSR).

Aujourd'hui, notre nouvelle communauté de communes « PORTE DU JURA » compte 24 communes et 10 581 habitants : Augea, Augisey, Balanod, Beaufort, Chevreaux, Cousance, Cuisia, Digna, Gizia, Graye et Charnay, Les Trois Châteaux, Loisia, Maynal, Montagna le Reconduit, Orbagna, Rosay, Rotalier, Saint-Jean d'Etreux, Saint-Amour, Sainte-Agnès, Thoissia, Val d'Epy, Val-Sonnette, Véria.

Les conseillers communautaires élus lors des élections municipales de 2014 se partagent 46 sièges. De nouvelles élections au sein du conseil communautaire pour désigner le Président et 10 Vice-Présidents se sont déroulées le 16 janvier 2017 à COUSANCE consécutivement à la loi NOTRE.

La communauté de Communes « PORTE DU JURA » exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Ces compétences ont un caractère d'actions d'intérêt communautaire :

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels,
- Création, aménagement et entretien de la voirie,
- Aménagement numérique,
- Développement économique,
- Aménagement de l'espace communautaire,
- Politique du logement social d'intérêt communautaire,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire,
- Assainissement,
- Création et gestion de maisons de services au public,
- Gestion des milieux aquatiques,
- Collecte et traitement des déchets
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil
- Politique du cadre de vie.
- Actions sociales
- Agences postales intercommunales.

Porte du Jura et Cousance, quelle interrelation :

Notre nouvelle communauté de communes Porte du Jura à travers ses compétences d'intérêt communautaire est à nos côtés notamment pour favoriser le développement économique, social et culturel.

De plus et depuis le 1er janvier le pôle assainissement jusqu'ici assuré par notre commune est géré par Porte du Jura sur le plan organisationnel, technique et financier, mais avec une forte synergie avec notre commune de Cousance.
Concrètement sur le plan économique au sein de notre commune trois entrepreneurs vont implanter leur entreprise sur la zone artisanale La Gruzillone cette année : il s'agit de Romain Petiot, artisan maçon ; Emilien Michel, travaux publics ; et Franck Boully transporteur routier.

Sur le plan social la nouvelle Maison d'assistantes maternelles (MAM) ouvrira ses portes Rue des Écoles ce printemps.

Sur le plan culturel le projet médiathèque dans le bâtiment de l'ancienne gare de Cousance aujourd'hui notre propriété est en bonne voie pour aboutir.

Ces projets structurants et bénéfiques pour nos deux entités se mettent en oeuvre avec beaucoup d'efficacité et avec une approche financière souvent partagée, résultat d'une efficace collaboration.

P.L.U.

Plan local d'urbanisme : la fin du commencement.

Cousance'Mag s'est régulièrement fait l'écho des travaux de la commission PLU. Rappelons que le Plan Local d'Urbanisme a trois objectifs : d'abord envisager pour la commune un développement à long terme harmonieux et soucieux de l'environnement, ensuite permettre aux élus locaux de conserver la maîtrise de ce développement, enfin y associer l'ensemble des Cousançois. Le PLU engage la commune pour des années et succèdera ainsi au POS ou « Plan d'occupation des sols » notamment pour ce qui à trait aux autorisations d'urbanisme et à la construction.

Deux réunions publiques de concertation et de nombreux échanges individuels entre l'adjoint et les propriétaires soucieux de connaitre l'impact du PLU sur leurs biens ont permis de définir le projet des futures zones constructibles, naturelles et agricoles ainsi que les règles applicables à ces zones.

Le conseil municipal du 21 novembre a arrêté ces propositions à l'unanimité. Mais il ne s'agit là que de la première partie du PLU : la phase projet. Il doit ensuite être soumis à l'avis des autorités publiques, Etat, agriculture, département qui disposent de trois mois pour faire leurs remarques, avant d'entamer la seconde phase, celle de la mise de ce projet à l'enquête publique.
Un commissaire enquêteur sera alors nommé par le tribunal administratif et sera disponible en mairie pendant un mois pour aller à la rencontre des habitants et écouter toute personne souhaitant le rencontrer. Il rendra un rapport sur ces échanges, assorti ou non de suggestions, permettant les derniers ajustements du projet.

Enfin, le conseil municipal délibérera de nouveau pour approuver définitivement le PLU qui deviendra enfin exécutoire. Les élus reprendront ainsi la main sur l'urbanisme de la commune, car, dans l'attente, l'ancien plan d'occupation des sols n'est plus applicable.

En effet, dans cet intervalle, Cousance ne peut appliquer que les seules règles de base du droit de l'urbanisme, appelées RNU ou « Règlement National d'Urbanisme ». Ces règles n'ont guère de souplesse, laissent peu d'initiatives et sont sous le contrôle du préfet.

C.A.U.E.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura

La commune de Cousance est adhérente au C.A.U.E. du Jura.

Cet organisme est principalement financé par la taxe départementale d'aménagement reversée par le Conseil Départemental.

Des moyens financiers complémentaires sont également attribués par les cotisations des adhérents, de l'Etat et des collectivités territoriales.

Cet organisme a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale sur le territoire départemental.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Il constitue un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les axes d'intervention du C.A.U.E. :

- Conseiller, former, informer et sensibiliser

- Centre de ressources, lieu d'échanges et de diffusion culturelle, le C.A.U.E. apporte aussi un aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire.

- L'information et la sensibilisation du public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, par la culture et la pédagogie.

- La formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels.

- L'information et le conseil auprès des particuliers (gratuitement) qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

- Le conseil aux collectivité locales pour leurs projets d'urbanisme, d'architecture, d'espaces publics ou d'environnement, à travers une approche transversale et globale, respectueuse des critères du développement durable.

Les CAUE sont une solution de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins de toutes les collectivités, des professionnels et des populations.

Pour prendre contact et rendez-vous :
03 84 24 30 36
151 rue Regard à Lons-Le-Saunier.

Une cousine de Louis XV à Cousance ?

Un peu avant la Révolution,
Son Altesse Royale Amélie-Gabrielle-Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, cousine de Louis XV et de Louis XVI a séjourné à Cousance.
De qui s'agit-il ?

D'une aventurière et usurpatrice pour les uns ou de la fille née de la rencontre extra-conjugale du prince Louis-François de Bourbon-Conti et de Louise-Jeanne de Durfort, duchesse de Mazarin pour l'intéressée.

C'est en tout cas ce qu'elle cherche à démontrer dans des mémoires écrits en 1798.

D'après elle, à la suite d'une machination de sa mère qui ne souhaitait pas rendre publique une maternité adultérine, elle s'est retrouvée mariée en 1774, à onze ans, grâce à de faux documents, à un homme mûr bien connu des Cousançois : Antoine-Louis Billet, procureur à Lons-le-Saunier, fils de Michel Billet, greffier à Cousance.

Elle présente cet Antoine Billet sous le plus mauvais jour, en parlant de son bourreau, de son tortionnaire ; il est vrai qu'il n'avait pas bonne presse à Cousance, et même à Lons-le-Saunier où le couple demeurait, puisque tout le monde le connaissait sous le surnom peu obligeant de « Courtes-Cuisses ». Aussi fait-elle tout pour le fuir et faire reconnaître sa véritable identité : non pas Anne-Louise-Françoise Delorme, comme indiqué dans son acte de mariage, mais Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti ou encore Comtesse de Montcairzain (anagramme formé du nom de ses deux parents) comme elle se faisait appeler dans sa jeunesse.

Quant à son époux, elle avoue elle-même qu'elle « lui en faisait voir », en commençant d'abord par lui refuser ce qu'il fallait faire pour lui donner un héritier.

Par rétorsion, vengeance ou pression sur elle, cet époux l'a envoyée à deux reprises en pénitence à Cousance, « un joli village..., situé sur le penchant d'une colline… [où] les maisons du côté de l'Orient sont bâties sur le roc, et de l'Occident sur le sable à peu de distance des bois et de deux ruisseaux qui donnent de belles truites ». Billet y possède en effet une maison assez vaste aux yeux de Stéphanie-Louise, mais vieille et tombant en ruine.

Lors de son premier séjour, elle découvre « la plaine qu'on y appelle la Bresse, la fraîcheur des bois, [le] murmure des ruisseaux [et] leurs bords émaillés ». Son second séjour lui permet de découvrir le rocher de Gizia, endroit dangereux, car elle y rencontre des « aiglons qui n'aiment pas qu'on visite les nids de leurs petites progénitures », et où « la fille du meunier de Cousance fut dévorée par un loup cervier [et] des hommes mêmes y furent attaqués à cette époque ; et l'un d'eux fut mortellement blessé, après avoir cassé son fléau sur la tête d'un de ces animaux carnassiers ».

Bien entendu, elle cherche toujours à s'enfuir et son mari la poursuit toujours des pires avanies et de sa méchanceté.
Après d'âpres tractations avec son mari et l'échec de diverses tentatives de fuite dont l'une depuis Mignovillard où un ours l'a empêchée d'atteindre la Suisse , enfin, avec l'aide de la famille royale, elle parvient à se placer dans une abbaye proche de Montmartre ; elle obtient même une reconnaissance officielle de Louis XVI et

Signature de Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti au bas de l'acte de divorce

une pension de sa part.
Mais survient la Révolution… Adieu le rêve de recouvrer son titre et sa vie de princesse…

Cependant, une loi de 1792 lui offre des ouvertures pour faire annuler son simulacre de mariage ; mais, pour intenter une action en divorce fondée sur l'incompatibilité d'humeur et de caractère, elle se voit dans la nécessité de retourner « à Cousance, dans les lieux où [elle a] subi tous les genres de supplices ».

Là, elle subit de nouveau la vindicte et les tergiversations de son mari ; elle doit aussi franchir de multiples obstacles de toutes sortes, dont un grave accident de circulation, pour obtenir qu'un député de Dole enjoigne « à l'officier public du canton de Cousance, de rendre bonne justice sous le délai de trois jours, à vue du présent arrêté, à la citoyenne Bourbon, à peine d'être dénoncé comme rebelle aux ordres des représentants du peuple ».

Enfin, le 6 frimaire An II (soit le 26 novembre 1793) l'officier public de Cousance « rédige son grimoire, et rompt la dernière maille du filet, dans lequel mes assassins m'avaient enveloppée ».

Elle meurt dans la plus grande misère sous Charles X, le 21 mars 1825.

Alors, princesse ou usurpatrice ?

Plusieurs historiens, rejoints par les descendants du prince de Bourbon-Conti peu enclins à partager l'héritage, paraissent s'accorder sur la thèse d'une filiation de serviteurs du prince de Bourbon-Conti.

Pourtant, d'autres se posent la question du bien-fondé des prétentions de la comtesse de Moncairzain, tant il est sûr que la duchesse de Mazarin, en 1761, se rendait régulièrement chez de prince de Bourbon-Conti, à l'Isle-Adam...

Une présentation plus complète du séjour cousançois de la princesse peut être téléchargée sur internet en entrant « gensdecousance » dans un moteur de recherche ou en allant au site https://sites.google.com/site/ gensdecousance

Marc FASSY

A venir

Chez nos voisins et à Cousance aussi !

Le Comité Cuiseaux pays des peintres prépare activement sa quatrième Biennale des Arts dont la notoriété ne fait que s'amplifier.

Elle aura lieu du 14 juillet au 16 septembre avec d'abord une exposition inédite « **Edouard Vuillard, Ker Xavier Roussel, portraits de famille »,** puis trois expositions prestigieuses présentant les oeuvres d'artistes contemporains internationalement reconnus : **Gloria Friedmann,** artiste et sculpteur franco-allemande **Jean Fusaro**, artiste peintre lyonnais, grand ami de Jacques Truphémus exposé lors de la Biennale 2016.
Ernest Pignon-Ernest, depuis 1966, il crée des images éphémères sur les murs des grandes villes, qui se font l'écho des événements qui s'y sont déroulés. Il est l'un des initiateurs de l'art urbain (Sreet Art) en France.

Trois salons exposeront les artistes contemporains :
« Du côté des galeries » : quelques galeries de grandes villes de la région exposeront des oeuvres de leurs artistes permanents.
« Le salon des artistes contemporains » : tableaux et sculptures d'artistes contemporains sélectionnés par un jury constitué par le Comité.

« Le salon d'Art Club Cuiseaux » présentant les oeuvres des adhérents de l'association.
Enfin diverses expositions et animations seront proposées en lien avec les habitants de Cuiseaux qui ouvriront comme d'habitude leurs jardins aux artistes.

A noter : une exposition d'art sacré contemporain à l'église, des conférences, un concours « peindre Cuiseaux en liberté », une grande opération « Délire de fontaines » (customisation des fontaines de Cuiseaux), un concert de chant choral, des films, un mur dédié à la création spontanée, des cours gratuits d'initiation à la peinture et d'autres événements.

Les associations fondatrices du comité Cuiseaux pays des peintres sont :
« Les amis de Cuisel », « Art club Cuiseaux », « Centre culturel et social de Cuiseaux », et « Itinéraires et Découvertes » de Cousance. A ce titre, de nombreux adhérents de cette association culturelle cousançoise participent activement à la surveillance des salles d'exposition. A ce titre également deux artistes exposeront leurs oeuvres en septembre à Cousance, la première à la Chapelle N D des Anges avec Loren Venancio et le second à la Bibliothèque de Cousance avec le peintre Guy Broissiat.

Médical et Social

Numéros d'urgence

- Gendarmerie : **17**
- Brigade de Beaufort : **03 84 25 00 83**
- Police Municipale : **06 08 83 18 96**
- Pompiers : **18**
- Caserne de Cousance
  Adjudant CHARVET : **06 81 25 13 03**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen (mobile) : **112**

Médecins

- VOISIN Florent : **03 84 48 98 66** (Cousance)
- ROTA Jean : **03 84 48 98 67** (Cousance)
- CHRISTIANO Mirko : **03 84 25 04 57** (Beaufort)

Besoin de joindre un docteur : **39 66**

Dentiste

- BONHOMME Jean-Yves : **03 84 48 98 76**

Kinésithérapeutes

- NOEL Eric : **03 84 85 99 24**
- BRETON Loïc : **03 84 85 99 24**

Ostéopathe

- JAILLET Antoine : **03 84 43 38 03**

Infirmières

- REFFAY Christine : **03 84 85 90 33**
- GIRARD-FORET Bernadette : **03 84 85 90 33**
- SEVESTRE Delphine : **03 84 85 90 33**

Pharmacies

- Pharmacie du Jura : **03 84 85 90 34** (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : **03 84 25 04 55** (Beaufort)

Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : **03 84 48 92 82**
- Ambulance VSL MICHEL : **03 84 48 39 78**
- Taxi mon Petit Chauffeur : **03 84 48 97 38 - 06 81 69 12 12**

Aide à la personne

- Association Dépatementale en Milieu Rural (ADMR) : **03 84 25 19 57**
- Service Infirmier à Domicile (SIAD) **03 84 25 16 33**
  - *Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques*
  - *Portage des repas*
  - *Téléassistance*

- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)
  Centre d'appels LYON ESPOIR **04 72 70 95 10**
  tous les soirs de 19 h à 23 h
  www.asaph-lyon.com

Addictologie

- CSAPA de Cousance
  Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
  Tabac, jeux, achats compulsifs...
  Entretiens infirmiers
  Le dernier vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00
  Discrétion assurée
  60 Grande Rue - Tél : **07 83 89 85 29**
  e-mail : **csapalons@orange.fr**
  www.csapa-jurasud.fr

Maison de retraite

- EHPAD DE BIAN : **03 84 87 01 65**

Assistante sociale

- VERMEIL Patricia
  Permanence mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 au Centre Médico social (en face de la Mairie) : **03 84 85 95 43**
  En dehors de la permanence : **03 84 87 13 13**

Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : **03 84 85 90 21**
  - Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
  - Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
  - Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

Se loger

A louer à Cousance

- Notre commune dispose d'un parc d'appartements de très bonne qualité au centre bourg.
  Pour tous renseignements : s'adresser en mairie aux heures d'ouverture. Tél : **03 84 85 90 21**

- Appartements sociaux Office Public de l'Habitat (HLM) à Lons le Saunier. Ce parc est important à Cousance.
  Pour tous renseignements sur les disponibilités : appelez le **0820 200 039** à Lons-le-Saunier.

Eau et assainissement

L'eau que nous utilisons et que nous buvons à Cousance est de très bonne qualité, tant sur le plan de sa minéralité que sur le plan sanitaire.
Elle est issue d'une immense nappe phréatique dont la quantité ne nous a jamais fait défaut.
Notre commune assure sa propre gestion, en terme de captage puis de distribution.
Cette situation nous permet de vous offrir un prix d'un grande attractivité et positionne aussi son tarif à un niveau le plus bas du marché.
La facture comprend 3 niveaux : le prix du m³ d'eau, la taxe d'assainissement et la location du compteur.

Tarifs :

- Redevance eau : 1.00 € le m³
- Redevance assainissement : 1.05 €

Forfait location compteur et forfait entretien du branchement selon le diamètre des compteurs :

Ø	12 mois
15 mm	21.60 €
20 mm	34.80 €
30 mm	70.80 €
40 mm	140.40 €
60 et 65 mm	273.60 €

Autres tarifs

EAU :
- Fermeture ou ouverture d'un compteur ou d'un branchement : 40.00 €
- Résiliation d'un abonnement : 40.00 €
- Relevé d'index d'un compteur hors des relevés périodiques : 40.00 €

ASSAINISSEMENT
Travaux de recherche et de vérification de raccordement au réseau : 40.00 €

Salles communales

TARIFS 2017
LOCATION SALLES ET DIVERS

Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTERIEUR
Manifestation publique	200 €	300 €
Cuisine	100 €	140 €
Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
Supplément chauffage	Gratuit	90 €
Réunion membres association	Gratuit	40 €
Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
Caution	**200 €**	**200 €**

Salle des Frères

(Grande salle + cuisine)	COUSANCE	EXTERIEUR
Manifestation publique	Gratuit	170 €
Cuisine	Gratuit	70 €
Réunion familiale pour 1 jour	65 €	100 €
Réunion familiale pour 2 jours	100 €	150 €
Supplément chauffage	Gratuit	45 €
Réunion membres association	Gratuit	30 €
Manifestation sur 1/2 journée	Gratuit	85 €
Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
Caution	**150 €**	**150 €**

Agence Postale

Salle arrière Gratuit pour les associations Cousançoises

Location de matériel

- Table : 2,50 € / jour
- Chaise : 0,50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

Prestation tracteur

45 € l'heure de prestation occasionnelle pour utilisation du tracteur avec chauffeur et une remorque

Cimetière

TARIFS CIMETIERE 2017

- Inhumation 2 mètres carrés. Tarif des concessions :
  30 ans : 200 €
  50 ans : 400 €
- Crématisation. Tarif des concessions et dispersion :
  - COLUMBARIUM
    30 ans : 400 €
    50 ans : 800 €
  - CAVEAU URNE
    30 ans : 200 €
    50 ans : 400 €
  - JARDIN DU SOUVENIR
    Tarif de dispersion : 100 €
    Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

Fleurissement / embellissement

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.
Renseignements mairie : **03 84 85 90 21**

Transports

Horaires TRAINS

- Départ gare de Cousance

  Direction Bourg / Lyon
  06 h 13 (sauf le dimanche)
  08 h 13
  18 h 17 (sauf le samedi)

  Direction Lons / Besançon
  07 h 59 (sauf week-end)
  10 h 46
  17 h 46
  22 h 58 uniquement le vendredi et le dimanche

- Départ gare de Saint-Amour : Pour Bourg / Lyon
  Avec taxi gratuit depuis Cousance.
  Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au **08 00 80 24 79**
  06 h 23
  08 h 21
  10 h 26
  16 h 24

- Départ gare de Saint-Amour : Pour Lons / Besançon
  08 h 35
  10 h 38
  17 h 38 (sauf le samedi)
  19 h 38

Revenir de Saint-Amour avec taxi gratuit.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au **08 00 80 24 79**

Fiche horaires du service des taxis collectifs TER qui desservent notre commune

Horaires BUS

(tarif universel et forfaitaire de 2 €)
Ligne 901 départ sur la Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance pour Bourg
  08 h 16 arrivée 09 h 15
  12 h 51 arrivée 13 h 50
  16 h 56 arrivée 17 h 55

- Départ Bourg pour Cousance
  12 h 15 arrivée 13 h 24
  16 h 15 arrivée 17 h 24

- Départ Saint-Amour pour Cousance
  06 h 47 arrivée 07 h 07
  13 h 02 arrivée 13 h 24
  17 h 02 arrivée 17 h 24
  18 h 07 arrivée 18 h 29

- Départ Cousance pour Lons (gare)
  07 h 07 arrivée 07 h 35
  13 h 24 arrivée 13 h 52
  17 h 24 arrivée 17 h 52
  18 h 27 arrivée 18 h 55

- Départ Lons (gare) pour Cousance
  07 h 45 arrivée 08 h 16
  12 h 20 arrivée 12 h 51
  16 h 25 arrivée 16 h 56
  18 h 25 arrivée 18 h 56

Electricite

ERDF

Il vous accompagne dans vos demandes de raccordement électrique ou de déplacement d'un compteur et répond en lien avec le réseau d'électricité.

- Particuliers : **09 69 32 18 45**
- Professionnels : **09 69 32 18 46**
- Dépannage : **09 72 67 50 39**

Gaz

GRDF

Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident, incidents
URGENCE SECURITE GAZ 24 H 24 ET 7J/7 : **0800 47 33 33**
Raccordement gaz de 7 h à 18 h du lundi au vendredi : **09 69 36 35 34**

Téléphonie (orange)

Particuliers

- Accueil commercial : **1014**
- SAV : **1013**
- Assistance technique internet : **3900**

Professionnels

- Accueil commercial : **1016**
- SAV Pro : **1015**
- Assistance technique internet : **3901**

Entreprises

Accueil commercial : **0800 600 400**
Pour votre mobile conseils, vols, pannes : contacter le **700** ou **0800 100 740** ou **3970** (depuis une ligne fixe)

Agence postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél : **03 84 43 97 95**

Levée du courrier

15 h 00 (boîte aux lettres Place du Marché)

Perception

(trésor public) - Beaufort - Tél : **03 84 25 02 82**

Horaires d'ouverture :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00
sauf jeudi - mercredi et vendredi après-midi

Correspondants de presse

Le Progrès du Jura

M. Pascal LE TEXIER : **07 83 93 83 38**

La Voix du Jura

Mme Fabienne LACHAUD : **06 98 05 06 06**